

Journal d'Afrique Centrale - R.D.C.
du 1er au 15 Février 2014
n°237



Chronique réalisée par Luc de l'Arbre

Vendredi 1^{er} février.

L'ITIE-RDC espère la levée de sa suspension après la publication de son rapport 2011. Le coordonnateur national de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) en RDC, Mack Dumba, s'est félicité des progrès accomplis par la RDC en publiant le rapport 2011 le 31 décembre 2013. Tout en affirmant que ce rapport répond aux exigences de l'Itie internationale, il a cependant expliqué que la publication dudit rapport n'implique pas automatiquement la levée de la suspension de la RDC de cette institution.

RDC : 1,14 milliards d'USD de la Banque mondiale pour rendre la Snel plus performante. La Banque mondiale finance à hauteur de plus d'un milliard cent quarante million de dollars américain l'amélioration de la qualité de service de la Société nationale d'électricité (Snel) en RDC. Ces fonds sont destinés à réhabilitation des turbines du barrage d'Inga, renforcer des lignes de transport d'électricité et renouveler le réseau de distribution à Kinshasa, afin de rendre la Snel plus performante et capable de fournir des services de qualité aux populations. Des délégués de la Banque mondiale ont visité vendredi 31 janvier des installations de cette entreprise en cours de réhabilitation à Kinshasa.

Assemblée nationale: pas d'examen de la loi d'amnistie suite à un boycott de l'opposition. Le rapport de la commission politique, administrative et judiciaire (PAJ) de l'assemblée nationale, relatif au projet de loi de l'amnistie sur les faits insurrectionnels, les faits de guerre et les infractions politiques, n'a pas pu être traité vendredi 31 janvier à la plénière de l'Assemblée nationale. Le quorum de membres de cette commission n'était pas atteint lors des travaux de rédaction de ce rapport deux jours plus tôt, a expliqué le président de l'Assemblée, Aubin Minaku. Les députés de l'opposition, membres de cette commission, avaient interrompu leur participation pour protester contre toute modification de la période que la loi d'amnistie devrait couvrir.

RDC : les transporteurs fluviaux menacent de grever suite aux tracasseries dans les ports. Les transporteurs fluviaux réunis au sein de la Fédération des entreprises du Congo (Fec) dénoncent les multiples tracasseries dans les ports de la RDC. Le président de cette corporation, Didier Mukoma, a prévenu vendredi 31 janvier qu'après plusieurs correspondances adressées aux différentes autorités et qui sont restées sans suite, ces armateurs menacent de déclencher un mouvement de grève d'ici à la semaine prochaine. «Nous avons une réunion d'évaluation mardi prochain. C'est à partir de mardi que nous allons donner la date précise sur la cessation des activités dans le secteur de transport fluvial en République Démocratique du Congo», a-t-il annoncé. Didier Mukoma explique que cette grève aura pour conséquence la fermeture de tous les ports et le stationnement de tous les bateaux, et qu'il n'y aura pas de déchargement, ni d'embarquement et donc, aucune navigation. «Nous avons plus de 35 services dans les ports et plus de 140 taxes. Il ya des taxes légales et les taxes illégales. Il y en a aussi ceux pour lesquels les services ne sont pas rendus telle que la taxe de navigation, c'est une taxe que nous payons régulièrement mais le service n'est pas suivi par la régie des voies fluviales», a-t-il fait remarquer. (Radio Okapi)

RDC : Acaj réclame l'extension de la loi d'amnistie aux prisonniers politiques. L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) réclame que la loi d'amnistie, actuellement en examen au Parlement, soit aussi étendue aux prisonniers politiques en RDC. Pour Georges Kapiamba, président de cette ONG congolaise du secteur de la justice, la mouture de cette loi, tel qu'adoptée par le Sénat, est bonne à quatre vingt pourcent. Mais pour qu'elle soit totalement juste et produise les effets sociaux, elle doit absolument être complétée par la disposition qui amnistie clairement aussi tous les prisonniers politiques éligibles.

RDC : la Banque mondiale débloque 77 millions de USD pour rajeunir la fonction publique. La Banque mondiale finance le projet de réforme et de rajeunissement de l'administration publique. La RDC ne peut pas émerger avec 65 % d'agents ayant dépassé l'âge de la retraite, a déclaré le directeur des opérations de cette institution pour la RDC, Eustache Ouayoro, samedi 1er février, au cours de la signature de deux accords de financement avec le gouvernement. Le second concerne la réhabilitation du réseau des parcs nationaux.

Bunia : la ministre de l'enseignement désapprouve la grève des enseignants catholiques. La ministre provinciale de l'Enseignement primaire secondaire et professionnel (EPSP), Marguerite Niki Imayonda désapprouve le mouvement de grève que les enseignants catholiques de Bunia ont entamé vendredi dernier. Même si elle soutient qu'Ecobank n'a pas le droit de ponctionner des frais du salaire des fonctionnaires, elle reproche aux grévistes le non respect de la procédure. La ministre a demandé vendredi 31 janvier au chef de division provincial ad intérim de ce district d'enquêter afin de sanctionner les concernés.

Dimanche 2 février.

RDC : l'opposition rejette la feuille de route électorale de la Ceni. L'opposition congolaise ayant participé aux concertations nationales rejette la feuille de route du processus électoral présentée jeudi dernier à l'assemblée nationale par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Elle a fait savoir sa position dans une déclaration intitulée : « Peuple congolais, soit vigilant, le décor de la fraude électorale est déjà planté ». Lisanga Bonganga qui l'a lue samedi 1er février à Kinshasa dénonce « l'intention manifeste de la Ceni de piéger le parlement en vue d'aboutir à une révision de la constitution contraire à une des recommandations des concertations nationales ». Le président de la Ceni, l'Abbé Apollinaire Malu Malu, a présenté, jeudi 30 janvier à l'Assemblée nationale, la feuille de route de la poursuite du processus électoral en République démocratique du Congo. Parmi l'une des propositions soumises à la chambre basse, il a proposé d'organiser des élections au suffrage universel indirect des députés provinciaux en 2016. Lisanga Bonganga dit ne pas comprendre que « la feuille de route du processus électoral présentée par la Ceni soit élaborée en violation de l'article 197 de la Constitution qui prévoit l'élection au suffrage universel direct des députés provinciaux et non au second degré ». **Pour l'opposition, « le décor de la fraude électorale est déjà planté ».** Cet avis est aussi partagé par la Coalition pour le vrai dialogue (CVD), une plate-forme politique de l'opposition politique dirigée par l'Union pour la nation congolaise (UNC). « La CVD redoute que la feuille de route du président Malu Malu n'ouvre grandement la voie à la corruption généralisée du système électoral avec l'introduction du scrutin indirect des députés provinciaux à l'instar de ceux que nous avons vécu avec les gouverneurs de province et des sénateurs en 2006 », a affirmé le coordonnateur de la CVD et député de l'Union pour la nation congolaise (UNC), Jean-Bertrand Ewanga. **Élargir la loi d'amnistie.** Concernant la loi d'amnistie, la CVD appelle le législateur à l'élargir à plus de bénéficiaires éligibles. « Le projet de loi sur l'amnistie est taillé sur mesure en faveur du M23 et accorde une prime à la guerre. Il confirme les lourdes présomptions de complicité qui pèsent sur le triangle Kigali-Kampala et Kinshasa dans le traitement maladroit de ce dossier dans l'optique de la balkanisation de la RDC », a ajouté Jean-Bertrand Ewanga. Quant à la période à retenir pour ce projet de loi d'amnistie, l'UNC propose de considérer la période de 2001 et non pas seulement 2009 comme suggéré par la mouture en examen. L'opposition et la Majorité présidentielle ne parlent le même langage concernant la période de couverture d'amnistie. Ce projet de loi en examen dans la Commission politique, administrative et juridique (PAJ) propose l'amnistie pour la période allant du 1er juillet 2003 au 20 Décembre 2013. Pour l'opposition, la majorité veut en faire une loi sélective. Ce que rejette le camp présidentiel. (Radio Okapi)

Kinshasa: les Eglises appelées à mettre fin au tapage nocturne et diurne. Les gouvernements central et provincial de Kinshasa s'engagent à lutter contre le tapage nocturne et diurne dans la capitale de la République démocratique du Congo(RDC). Le gouverneur de la ville, André Kimbuta, qui a réuni vendredi 31 janvier une cinquantaine de responsables des Eglises, leur a demandé de mettre fin aux bruits de tout genre le jour, tout comme la nuit.

Ituri : aucun cas de choléra enregistré à Tchomia en janvier. Aucun cas de choléra n'a été notifié dans la zone de santé de Tchomia en Ituri en janvier 2014. Au mois de mars de l'année passée, 60 malades ont été enregistrés dans cette entité alors que seuls 6 cas ont été notifiés en septembre de la même année. Le médecin chef de cette zone de santé, docteur Hervé Bavi, explique cette baisse par la construction des puits d'eau aménagés et des latrines par des ONG internationales.

Nord-Kivu: les groupes armés actifs à Masisi invités à déposer les armes. L'administrateur du territoire de Masisi, Dieudonné Tsishiku, appelle tous les groupes armés locaux et étrangers actifs dans ce territoire à déposer les armes et à rejoindre le processus de désarmement, réintégration et réinsertion (DDR) enclenché par le gouvernement congolais. Il demande à tous les miliciens d'accepter l'appel du gouvernement à désarmer pour que la paix soit restaurée dans ce territoire du Nord-Kivu, en proie à l'activisme de nombreux groupes armés.

Joseph Kabila promulgue le budget 2014. Le chef de l'Etat a promulgué le samedi 1er février la loi de finances 2014. Ce budget est évalué à 8,9 milliards de dollars américains, une augmentation de 14% par rapport au budget 2013. Les sénateurs et les députés ont examiné ce budget au cours d'une session extraordinaire, le projet de loi ayant été déposé en retard.

Lundi 3 février.

La fin des FDLR permettra d'accélérer le retour à la paix dans les Grands Lacs, estime Lambert Mende. La décision de la rébellion des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) de mettre fin à sa lutte armée « permettrait d'accélérer effectivement le retour à la paix dans la région des Grands Lacs », a déclaré le dimanche 2 février le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende. Il réagissait à l'annonce du colonel Wilson Iratageka, secrétaire exécutif par intérim de cette rébellion, qui a affirmé sur RFI que son mouvement a officiellement déposé les armes depuis le 30 décembre dernier.

Lubumbashi : la brigade anti-fraude du gouvernorat accusée de tracasserie douanière. L'Association des commissionnaires agréés en douane (Acad) accuse la brigade anti-fraude du gouvernorat de tracasserie douanière sur des véhicules provenant de l'Afrique australe. Les commissionnaires se plaignent du deuxième contrôle des véhicules effectué à l'entrée de la ville de Lubumbashi sur des véhicules déjà contrôlés au guichet unique de Kasumbalesa. La brigade anti-fraude ne fait que son travail, a répondu dimanche 2 février Jean Pierre Kalwila wa Kalwa, directeur de cabinet du ministre près le gouverneur. La brigade anti-fraude est basée au niveau du poste de péage Kisanga, à l'entrée de la ville, sur la route allant de Lubumbashi à Kasumbalesa. Pour les commissionnaires agréés en douane, cette brigade devrait contrôler les véhicules à l'exportation, et non à l'importation. L'Acad dénonce aussi le fait que les véhicules saisis soient entreposés sur la place du gouvernorat de la province du Katanga. Une dizaine de camions s'y trouvent actuellement. Des camions qui peuvent être retenus pendant un mois, et ne sont rendus à leurs propriétaires qu'après paiement d'une amende. Ce qu'un responsable de cette association juge illégal. Le directeur de cabinet du ministre près le gouverneur, Jean Pierre Kalwila wa Kalwa a expliqué que la brigade anti-fraude qui porte le nom de la « Coordination de surveillance économique et financière provinciale » (Cosefkat) ne fait que remplir sa mission. De plus, il a souligné que la Cosefkat qui intercepte jusqu'à une trentaine de camions par mois, ne garde les véhicules interceptés que pendant 48 heures, puis elle les envoie à la Direction générale douanes et accises (DGDA). Les responsables de la DGDA au Katanga que nous avons sollicités n'ont pas souhaité s'exprimer à ce sujet. (Radio Okapi)

Nord-Kivu: plus de 700 familles déplacées vivent difficilement à Masisi. Plus de 700 familles déplacées vivent, depuis quatre jours, dans des conditions déplorable, dans les localités de Nyamitaba, Lushebere et Muheto, du groupement de Bashali Kahembe, en territoire de Masisi (Nord-Kivu). Ils ont fui les combats entre les Forces armées de la RDC et les miliciens de l'Alliance des Patriotes pour un Congo Libre et Souverain (APCLS) coalisés aux Nyatura, dans les localités de Kasira et Mutembere.

Nord-Ubangi: la prison centrale de Businga se meurt. La prison centrale de Businga, située à 140 kilomètres de Gbadolite (Equateur) se trouve dans un état délabré, a déploré le week-end dernier le président de la société civile du Nord-Ubangi, Taylor Taima, à la fin de sa tournée dans ce territoire. Il a indiqué que les murs sont vétustes et fissurés. C'est l'unique maison carcérale créée par l'administration coloniale depuis 1951.

Nord-Kivu : de lourdes peines requises contre 2 officiers accusés de démoraliser les troupes. Le ministère public opérationnel de Goma a requis, lundi 3 février, la peine de mort ainsi que la peine à perpétuité contre deux hauts gradés des Forces armées de la RDC. Les Lieutenants-colonels Wasinga Nthoré du 391^e bataillon commando de l'Unité de réaction rapide et Nzale Nkumu Ngando sont accusés d'avoir démoralisé les troupes en novembre 2013, lors des opérations militaires contre le M23 dans le secteur de Kibumba, en territoire de Nyiragongo (Nord-Kivu).

Katanga : l'ONG Justicia exige la présence de la Monusco pour lutter contre les Bakata Katanga. Dans une lettre ouverte adressée jeudi 30 janvier au président de la République, Joseph Kabila, et au patron de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC (Monusco), Martin Kobler, l'ONG Justicia exige la présence des contingents des casques bleus dans les territoires où les miliciens Mai-Mai Bakata Katanga commettent les exactions sur les populations civiles.

Equateur: les paysans sèchent le manioc sur la piste d'atterrissage de l'aéroport de Gbadolite. Les paysans habitant près de l'aéroport international de Moanda, dans la ville de Gbadolite, sèchent les cosettes de manioc sur sa piste d'atterrissage. La Régie des voies aériennes (RVA) a saisi lundi 3 février une bonne quantité de manioc. Le commandant de l'aéroport, Stanislas Nsingi Makiadi, a indiqué que cette pratique fait

courir un danger aux pilotes qui risquent de confondre l'éclat blanc des cosettes de manioc aux balisages qui leur permet d'atterrir ou de décoller en sécurité.

RDC : les camionneurs de la nationale n°1 en grève à Matadi. Des conducteurs et convoyeurs des véhicules poids lourds qui exploitent la route Kinshasa-Matadi-Boma ont déclenché, lundi 3 février, une grève à Matadi (Bas-Congo). Ils accusent leurs employeurs de n'avoir pas honoré les accords signés le 20 avril dernier en rapport avec leur situation salariale.

Nord-Kivu: le déploiement de la brigade d'intervention de l'Onu salué à Kamango. La Mission de l'Onu pour la stabilisation en RDC (Monusco) a déployé vendredi dernier sa brigade d'intervention dans la localité de Kamango, à 90 km de la ville de Beni (Nord-Kivu) pour appuyer les militaires congolais dans l'opération de désarmement des rebelles ougandais de l'ADF. La société civile de Kamango a salué, lundi 3 février, ce déploiement qui permettra de restaurer la paix dans la chefferie de Watalinga, en territoire de Beni, en proie à l'insécurité.

RDC : l'amnistie va couvrir les infractions commises entre janvier 2006 et décembre 2013. La loi sur l'amnistie votée lundi 3 février à l'Assemblée nationale, va couvrir les faits insurrectionnels, faits de guerre et infractions politiques commis entre le 1er janvier 2006 et le 20 décembre 2013. Après d'intenses discussions, les députés se sont finalement mis d'accord pour cette période. Cette question divisait Majorité et Opposition. La plate-forme de soutien au chef de l'Etat Joseph Kabila voulait restreindre cette loi aux faits commis entre 2009 et 2013, tandis que l'opposition voulait l'élargir de 2001 à 2013. Pour sa part, la Nouvelle société civile congolaise appelle les élus à prendre en compte le dédommagement des victimes dans cette loi.

Province Orientale : 1 000 élèves chôment une semaine pour s'enregistrer à l'examen d'Etat. Près d'un millier d'élèves du secondaire du territoire d'Isangi, à l'ouest de Kisangani, en Province Orientale, n'ont pas eu classe durant une semaine. Ces finalistes se sont déplacés sur plus de 80 Km pour faire des photos passeport en vue de se faire enregistrer aux prochaines épreuves de l'examen d'Etat. Le président de l'Association nationale des parents d'élèves (Anapeco) de ce territoire s'est insurgé contre cette situation au cours d'un point de presse lundi 3 février. Pour sa part, l'inspecteur chef de pool secondaire Isangi II explique que cette opération se fait exclusivement à l'inspection afin de lutter contre la tricherie.

Mardi 4 février.

RDC : la Ceni forme ses cadres en prévision des prochaines élections. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a débuté lundi 3 février à Kinshasa une formation à l'intention de ses secrétaires exécutifs provinciaux et ses cartographes afin de «parfaire le processus électoral en RDC». Pendant six jours, les participants vont apprendre à fiabiliser les fichiers électoraux, stabiliser la cartographie des sites de vote et maîtriser les outils permettant de prévenir et de gérer les conflits électoraux.

Province Orientale: la police se réinstalle à Doruma. La police se réinstalle à Doruma dans le territoire de Dungu en Province Orientale. Elle en était partie en 2008 à cause des attaques des rebelles ougandais de la LRA. Le nouveau commissariat a été installé le samedi 1er février.

Kisangani : des veuves dorment dehors pour réclamer leurs rentes de survie. Une trentaine de veuves et orphelins de fonctionnaires ont organisé un sit-in devant les bureaux de la division de la fonction publique de Kisangani depuis six jours. Ils réclament le paiement sept mois d'arriérés de leurs rentes de survie. Le chef de division de la fonction publique a expliqué lundi 3 février que leurs maris et pères étant décédés depuis plus de six mois, ils ont été déversés dans le rang du personnel passif, selon la réglementation de l'administration publique.

154 entreprises de transport interdites d'accès aux ports du Bas-Congo. Cent cinquante-quatre entreprises des transports sur les 174 qui exploitent la route Kinshasa-Matadi-Boma sont interdites d'accéder aux ports de Matadi, de Socope à Ango-Ango et de Boma au Bas-Congo. Le ministre provincial de Transports du Bas-Congo, Bob Bavuidi, a pris cette décision lundi 3 février à l'issue d'une réunion à Matadi avec le maire de la ville, les représentants de la Fédération des entreprises du Congo (Fec), de la Société des transports et des ports (SCTP) et de la Force ouvrière du Congo (FORC), le syndicat des chauffeurs et convoyeurs. Ces entreprises n'ont pas respecté le protocole d'accord signé en 2013 entre le gouvernement, les employeurs et les conducteurs des véhicules poids lourds. Cet accord revoyait à la hausse les salaires et primes des camionneurs et des convoyeurs.

Cet accord prévoit que le salaire minimum des transporteurs devait passer de 50 à 300 dollars américains. Celui des convoyeurs devait passer de 25 à 166 dollars américains. Sur les 174 entreprises de transport, seules 20 respectent cet accord, selon le ministre provincial de Transport. Les véhicules des entreprises non en règle sont également sommés de quitter les installations portuaires de la province et de rejoindre leurs garages respectifs. Il leur est également interdit de transporter les marchandises des tiers quelle que soit la destination.

La décision du ministre provincial de Transport est prise conformément à une note circulaire du ministre national des Transports, Justin Kalumba Mwana Ngongo, publiée le 15 janvier dernier. Interrogés, certains responsables des entreprises incriminées ont affirmé que cette décision aura certainement des conséquences néfastes sur la chaîne des opérations de dédouanement et de transports de marchandises entre Kinshasa, Matadi et Boma. **Craintes de la Copemeco.** La Confédération des petites et moyennes entreprises du Congo (Copemeco) a salué la mesure du ministre provincial de Transport du Bas-Congo. Cependant le président provincial de cette organisation au Bas-Congo, Alphonse Seke Ngedi, demande au ministre provincial des Transport de faire une distinction entre les entreprises du secteur de transport qui sont à la fois importateurs et transporteurs et celles qui ne font que le transport. Il craint que cette mesure mette certains patrons des entreprises en difficulté de payer les salaires et primes tels que recommandé par le protocole d'accord signé en 2013. «Il faut catégoriser les transporteurs parce qu'il y en a qui sont à la fois importateurs. Cette catégorie ne manque jamais du travail. Il y a de ces chauffeurs qui ont 30 jours au volant de leurs véhicules. Il y a une autre catégorie de chauffeurs qui se plaignent de manquer du travail. Un patron dont le véhicule a passé un ou deux mois au garage aura du mal à respecter le protocole d'accord et à payer son chauffeur au moment où il n'a pas voyagé », explique le président de la Copemeco au Bas-Congo. Alphonse Seke Ngedi souhaite également que 40% des importations soient confiées aux transporteurs locaux pour leur permettre d'avoir du travail. (Radio Okapi)

Nord-Kivu: des centaines de familles fuient les attaques des FDLR à Lubero. Des centaines de familles fuient depuis deux semaines les exactions perpétrées dans leurs villages à Lubero (Nord-Kivu) par des rebelles rwandais des FDLR/Foca. L'administrateur du territoire confirme ces informations de la société civile locale et affirme avoir informé les autorités de la province.

Katanga: 4 morts dans un accident de train à Kalemie. Quatre personnes ont été tuées et deux autres blessées dans un accident de train survenu, dans la nuit de dimanche 2 février, sur le tronçon Kalemie-Kabalo, à plus de 300 km de Lubumbashi (Katanga). Selon les témoins, l'excès de vitesses serait à la base de cet accident. Parmi les personnes tuées figurent un agent du corps de surveillance de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC), une femme et ses deux enfants. Quatre wagons sont restés couchés, et la voie est abîmée sur une distance de 109 mètres, a précisé un responsable de la SNCC.

Kinshasa : une femme démunie demande de l'aide pour son petit-fils de 7 ans malade. Mamadou Arnold, 7 ans, a subi mardi 4 février une intervention chirurgicale à la Clinique Ngaliema, à Kinshasa, suite à un «grave problème urinaire», selon les médecins. L'enfant, dont l'état reste sérieux, est encore sous examen, affirment-ils. Ses parents sont introuvables. Sa grand-mère, qui le garde, se dit totalement démunie et incapable de payer le coût de l'intervention ou encore de nourrir le malade. Elle lance un appel aux autorités et aux personnes de bonne volonté pour leur venir en aide.

Katanga : le poisson se fait rare à Bukama suite à la fermeture de la pêche. Le poisson est devenu rare depuis une semaine sur les marchés de Bukama, à plus de 160 Km au sud de Kamina, dans le Katanga. Selon les sources locales, c'est la conséquence de la fermeture de la pêche dans les lacs et rivières de cette province. Le gouvernement provincial a pris cette décision en décembre dernier pour favoriser la reproduction des poissons. La société civile s'inquiète des conséquences de cette fermeture sur la population de cette cité riveraine, qui vit en majorité de la pêche.

Sud-Kivu : le braquage d'un bar sème la panique à Sange. Des hommes armés ont attaqué lundi 3 février le bar « La Rose », dans la cité de Sange, à plus de 70 Km au sud de la ville de Bukavu, dans le Sud-Kivu. Selon le chef de la cité, les assaillants ont tiré à l'arme automatique pendant plus de 30 minutes pour intimider le gérant du bar et ses clients. Les bandits ont emporté une somme de 200 000 francs congolais (217 dollars américains), des instruments musicaux et tous les biens qui leur ont paru avoir de la valeur.

RDC: «Il y a 37% de cancers que nous pourrions éviter», selon le docteur Sulu. Le président de l'ONG Ligue nationale de lutte contre le cancer (Linac), docteur Stanislas Sulu Maseb A Mwang, indique que 37% des cas de cancer pourraient être évités en RDC. Il l'a affirmé à Radio Okapi à l'occasion de la journée internationale de lutte contre le cancer, célébrée le 4 février de chaque année. «Il y a des facteurs que nous devons éviter pour que nous ne puissions peut-être pas avoir le cancer, par exemple : fumer de la cigarette et boire beaucoup d'alcools», a indiqué le docteur Stanislas Sulu. Le docteur Sulu a souligné que le cancer est guérissable, mais il vaut mieux le prévenir. «Le pouvoir public et chaque individu, tous, avons à faire pour que nous puissions faire reculer le cancer en dissipant le mythe selon lequel on ne guérit pas du cancer. Ce qui est faux ! Car on peut guérir du cancer. Le plus important est qu'il faut que ce cancer soit diagnostiqué quand il commence. D'où l'importance du dépistage», a poursuivi le président de la Linac. Il a assuré que les autorités publiques s'attèlent à mettre en place une structure de lutte contre le cancer en vue de permettre au pays de disposer des statistiques des personnes souffrant de cette maladie. L'Organisation mondiale de la

santé (OMS) estime que le cancer aura fait 84 millions de morts entre 2005 et 2015, si aucune mesure n'est prise pour lutter contre cette maladie. (Radio Okapi)

Mercredi 5 février.

Plus de 59 000 réfugiés centrafricains sont arrivés en RDC, selon le HCR. Le nombre de réfugiés centrafricains en RDC continue à grimper malgré l'évolution politique en République centrafricaine marquée notamment par l'élection de la nouvelle présidente de transition, Catherine Samba-Panza. Selon le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), plus de 500 nouveaux réfugiés sont arrivés en RDC depuis ce week-end, plus de 10 000 depuis le 5 décembre 2013 et plus de 59 000 depuis fin 2012.

Assemblée nationale : Aubin Minaku satisfait du déroulement de la session extraordinaire. Le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, s'est félicité de la clôture, mardi 4 février, de la session extraordinaire de son institution. Sur les douze lois inscrites, sept ont été votées notamment les lois sur l'amnistie et les finances 2014, qui selon lui, revêtaient un caractère prioritaire. « C'est donc dans la perspective de doter le gouvernement des moyens de son action que la présente session extraordinaire a prioritairement examiné et adopté le budget 2014, et le président de la République l'a promulgué. Une autre priorité était sans nul doute, la loi sur l'amnistie pour faits insurrectionnels, faits de guerre et infractions politiques », a affirmé Aubin Minaku. Il a souligné que les deux chambres du Parlement ont adopté ces lois « dans une ambiance démocratique et dans un esprit républicain ». Au cours de cette session, l'Assemblée nationale et le Sénat ont aussi bouclé la loi relative au secteur de l'électricité, la loi relative à la conservation de la nature ainsi que la loi-cadre de l'enseignement national. (Radio Okapi)

Ituri : un magistrat s'enfuit après avoir tué 3 personnes dans un accident. Le magistrat du parquet de grande instance, Thierry Mwela, est porté disparu depuis jeudi 30 janvier dernier à Lengabo, une localité de l'Ituri (Province Orientale). Il est accusé d'avoir fauché la vie de trois personnes dans un accident de circulation. Il était en garde en vue au sein de l'auditorat militaire de garnison avant de s'évader, ont rapporté mercredi 4 février ses collègues.

Le général Wafy dit ne pas disposer d'éléments attestant une réorganisation du M23 en Ouganda. Le Représentant spécial adjoint du secrétaire général des Nations unies en RDC chargé des opérations à l'Est de la RDC, le général Abdallah Wafy, a déclaré le mardi 4 février à Radio Okapi qu'il ne disposait pas d'éléments lui permettant d'affirmer que les rebelles du M23 sont en train de conduire des formations militaires ou des activités de nature à reprendre les hostilités à partir de l'Ouganda. A la tête d'une délégation de la Monusco, il revient d'une mission de quatre jours dans ce pays pour vérifier les allégations faisant état d'une réorganisation des rebelles du M23.

Kasaï-Occidental: une ONG s'inquiète de l'insécurité croissante à Kananga. Le Réseau indépendant de lutte contre les antivaleurs et la corruption (RIAC) dénonce l'insécurité croissante dans la ville de Kananga au Kasaï-Occidental. Au cours d'une conférence de presse organisée le lundi 3 février, le coordonnateur de cette ONG, Emmanuel Kabukapu, a indiqué que 5 cas d'assassinats et plusieurs cas de viol ont été enregistrés en une semaine dans cette ville. Il a demandé à l'assemblée provinciale d'interpeller le ministre en charge de la sécurité sur cette question.

Equateur : les communautés Ngbaka et Ngbandi signent un accord de paix. Les communautés Ngbandi de Nzeka et Ngbaka de Bomadea en Equateur ont signé, mercredi 4 février, l'acte d'engagement pour la paix. Ce document a été signé par les leaders des deux groupements en présence du commissaire de district du Sud-Ubangi et des administrateurs des territoires de Budjala et de Gemena, à l'issue d'un atelier organisé par la section des Affaires civiles de la Monusco en partenariat avec l'ONG Search for common ground. Cette séance destinée aux autorités locales et des leaders de deux communautés portait sur les techniques de transformation et de résolution des conflits. Les Ngbaka et les Ngbandi ont décidé de bannir la violence comme moyen de régler leurs différends. Ils se sont aussi engagés à privilégier le dialogue et les concertations comme stratégies de résolution des conflits. Un comité local de conciliation pour la paix a également été mis en place pour faire le suivi de cet acte d'engagement. Les deux communautés se disputent depuis 1964 les limites de terre et des étangs poissonneux. En novembre dernier, leurs accrochages à l'arme blanche avaient fait une vingtaine de morts et plus de 25 000 personnes déplacées. (Radio Okapi)

Maniema: les miliciens ont violé une dizaine de femmes à Bafamundu. Des hommes fidèles au chef milicien Thoms sont accusés d'avoir violé, le week-end dernier, une dizaine de femmes dans la localité de Bafamundu, en territoire de Kailo, à plus de 100 km de Kindu (Maniema). Arrêtés lundi dernier au chef-lieu du Maniema, quatre hommes parmi ces assaillants ont avoué qu'ils ont violé et emporté des biens de la population pour le compte du chef milicien Thoms.

RDC : début de l'assistance des sinistrés de Mbuji-Mayi. Environ cent responsables des ménages sinistrés dans l'explosion de la poudrière secondaire de la 5e région militaire des Fardc à Mbuji-Mayi, ont reçu mardi 4 février, l'assistance du gouvernement de la RDC. Certaines familles ont reçu l'équivalent de 1 800 dollars américains. D'autres ont bénéficié de dix mille francs congolais. Elles ont reçu ces fonds des mains du gouverneur du Kasai-Oriental, Alphonse Ngoyi Kasanji.

Bas-Congo: la production de l'électricité en augmentation à Moanda. La desserte en énergie électrique est passée, depuis une semaine, de 750 KW à 1050 KW, dans la ville de Moanda, à 200 km à l'Ouest de Matadi (Bas-Congo). Fin février la puissance totale devra atteindre les 1500 KW. Le président de l'ONG Comité de concertations de Moanda, Kiki Kiatonda, a affirmé, lundi 4 février, que cette amélioration de la fourniture d'électricité est consécutive à la remise en service de deux groupes à gaz par la Société nationale d'électricité (Snel). Une opération financée par l'entreprise pétrolière Perenco.

Nord-Kivu: un agent de la Monusco tué à Beni. Hamza Katsambya, agent congolais de la Mission de l'Onu pour la stabilisation en RDC (Monusco), a été abattu par un homme armé ce mercredi 5 février dans la ville de Beni au Nord-Kivu. Selon les premiers témoignages recueillis sur place, Hamza a été tué d'une balle dans la poitrine aux environs de 8h30 (heure locale) dans la commune de Mulekera, en plein centre-ville de Beni. La victime travaillait comme interprète à la section de Désarmement, démobilisation, rapatriement, réintégration et réinstallation des anciens combattants de la Monusco à Beni. Il a été tué à environ 200 mètres de sa résidence pendant qu'il se rendait au travail.

Le paracétamol de Zenufa interdit de consommation au Bas-Congo. Le pharmacien inspecteur provincial du Bas-Congo, Julien Mvemba, interdit aux habitants de cette province de consommer le paracétamol fabriqué par le laboratoire Zenufa de Kinshasa. Il a déclaré mardi 4 février à Matadi que ce médicament contient un soporifique qui plonge les malades qui le prennent dans un sommeil pendant plus de 24 heures.

Nord-Kivu: plus de 3000 personnes ont fui les FDLR à Bukalo. Plus de 3000 personnes ont déserté, depuis deux jours, la localité de Bukalo pour trouver refuge dans des familles d'accueil à Muhangi, Buyinda et Kasuho, localités situées respectivement à 35, 47 et 70 km au Sud-Ouest de Butembo (Nord-Kivu). Selon les sources administratives locales, ces déplacés ont fui les rebelles des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) présents dans leur localité.

La Monusco ne croit pas les déclarations d'intention des FDLR et les appelle à se rendre. La Mission des Nations unies en RDC (Monusco) ne croit pas les déclarations d'intention des rebelles rwandais des FDLR et les appelle à déposer les armes et à se rendre. Le secrétaire exécutif de ce mouvement rebelle avait annoncé deux jours plus tôt dans les médias que son mouvement a officiellement déposé les armes depuis le 30 décembre dernier. En réaction, le représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'Onu en RDC, le général Abdalla Wafy, a affirmé que, tant que ces rebelles n'auront pas désarmé, ils seront attaqués par la Monusco et les Fardc.

RDC : le Reejer invite le gouvernement à prendre en charge les enfants de la rue. Le Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (Reejer) en RDC invite le gouvernement congolais à s'impliquer dans la prise en charge des enfants de la rue. Au cours d'une table ronde organisée mercredi 5 février à Kinshasa, les structures faisant partie de ce réseau, dont Médecins du monde, Unicef et l'Agence Française de développement, ont formulé plusieurs recommandations au gouvernement dans ce sens. Elles comptent aussi sensibiliser les responsables des églises que l'on reproche de traiter les enfants de sorciers.

Kasai-Occidental: 153 sous-officiers sortent de l'Académie militaire de Kananga. Environ 153 sous-officiers ont suivi une formation spéciale de neuf mois à l'Académie militaire de Kananga (Kasai-Occidental). Les lauréats dont 25 femmes ont reçu le grade de sous-lieutenant au cours d'une cérémonie présidée, lundi 4 février, par le vice-Premier et ministre de la Défense, Alexandre Luba Ntambo. Parmi les lauréats, il ya eu 71 médecins et 82 juristes.

Equateur: 150 enfants morts du paludisme en un mois à Ikela. Environ 150 enfants de moins de cinq ans sont décédés du paludisme sur les 465 cas de cette maladie enregistrés en un mois dans 4 aires de santé d'Ikela, à plus de 1014 km à l'Est de Mbandaka (Equateur). Le médecin chef de zone de santé d'Ikela, docteur Jean Pierre Inonga, a livré cette information dans un rapport rendu public lundi 3 février.

Jeudi 6 février.

RDC : la communauté internationale salue une loi d'amnistie «historique». Les envoyés spéciaux de la communauté internationale pour la RDC saluent la nouvelle loi sur l'amnistie adoptée par le parlement de la RDC. Dans un communiqué de presse publié mercredi 5 février, ces diplomates ont félicité le gouvernement

congolais pour le vote de cette loi «historique» qui constitue, selon eux, un pas dans la bonne direction. Ces envoyés spéciaux se félicitent du fait que la loi nouvellement adoptée accorde l'amnistie pour les actes d'insurrection, les actes de guerre et les délits politiques, tout en excluant les crimes tels que le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. La commission mixte paritaire de deux chambres du Parlement a adopté mardi 4 février le projet de loi sur l'amnistie. Elle couvrira la période du 8 février 2006 au 20 décembre 2013. La loi a aussi ajouté le terrorisme sur la liste des crimes non amnistiables. Les envoyés spéciaux considèrent que cette adoption reflète l'engagement de la RDC à concrétiser la Déclaration de Nairobi, qui a mis fin à la rébellion du M23. (Radio Okapi)

RDC : la Monusco plaide pour une réforme « en profondeur » du système pénitentiaire. « La Monusco plaide auprès des autorités congolaises pour qu'une réforme en profondeur du système des prisons soit menée en RDC », a affirmé mercredi 5 février Charles Antoine Bambara, directeur de l'Information publique de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en RDC. Au cours de la conférence hebdomadaire des Nations unies, il a indiqué que la situation sanitaire est préoccupante dans plusieurs prisons de la RDC, citant notamment celles de Kasapa (Katanga), Bunia (Province Orientale) et Goma (Nord-Kivu) où « des cas de maladie liés au manque d'hygiène ont été enregistrés ». Charles Antoine Bambara a souligné que la Mission onusienne continue d'appuyer les autorités congolaises pour faire face aux différents problèmes que connaissent les prisons congolaises. « Un appui pour faciliter l'accès aux soins étaient fournis par les partenaires aux prisons de Goma, Bukavu et Kalemie pendant ces dernières semaines. Par ailleurs les prisons de Mahagi et Kabare au Sud-Kivu, Aru et Bunia en Ituri ont connu des ruptures de stock de nourriture, et des cas de malnutrition ont été enregistrés dans d'autres prisons du pays », a-t-il ajouté. En septembre 2011, neuf cent soixante-trois détenus se sont évadés de la prison centrale de Kasapa à Lubumbashi. Cent soixante-trois d'entre eux ont été repris par la police plus tard dans la journée. Deux personnes ont été tuées et deux autres blessées au cours de l'évasion. Plus de 500 autres fuites ont été notifiées en juin 2013 dans la prison centrale de Goma. A la prison centrale de Munzenze à Goma, certains détenus se nourrissaient des écorces de haricot décortiqué ou des épluchures des pommes de terre qu'ils négocient auprès d'autres détenus nantis, en contrepartie de certains services. Les faits se sont passés en décembre 2011. Toujours en décembre 2011, une maladie inconnue a également sévit à la prison centrale de Bunia dans la Province Orientale, causant six décès en deux semaines. La promiscuité et le surpeuplement de la prison serait à la base de cette maladie. « Radio Okapi)

Katanga: 7 000 personnes ont fui les attaques des miliciens Bakata Katanga à Pweto. Dans son bulletin hebdomadaire publié mercredi 5 février, le Bureau de coordination des affaires humanitaires (Ocha) indique qu'environ 7 000 personnes ont fui les attaques des miliciens Bakata Katanga à Kasama, Kipongola, Kizabi et Luantete au cours du mois de janvier.

Katanga: des bandits armés emportent plus de 2 000 USD à l'orphelinat du diocèse de Kongolo. Des bandits armés ont emporté, dans la nuit de mercredi au jeudi 6 février, plus de 2 000 dollars américains à l'orphelinat du diocèse catholique de Kongolo (Katanga) dont ils ont menacé la sœur responsable. Ils auraient également emporté une somme en francs congolais. Les assaillants se sont introduits dans cet orphelinat après avoir tiré plusieurs coups de feu et forcé l'entrée du bâtiment.

Vital Kamhere dénonce une politisation de l'affaire qui l'oppose à Wivine Moleka. Le président de l'Union pour la nation congolaise (UNC), Vital Kamerhe, dénonce une politisation de l'affaire qui l'oppose à la députée Wivine Moleka devant le Tribunal de paix de la Gombe. Il affirme que le ministère public a requis mardi 4 février trois ans de prison ferme contre lui alors qu'un arrangement à l'amiable a déjà été conclu entre les deux parties et acté par le tribunal. Pour sa part, la députée nationale Wivine Moleka exige, pour clore l'affaire, de recevoir des excuses officielles de Vital Kamhere pour l'avoir accusée d'avoir fraudé les élections législatives de 2011. Vital Kamhere se dit surpris du réquisitoire du Ministère public. Pour lui, les juges jouent le jeu de certains politiques qui aimeraient le voir disqualifié pour les prochaines échéances électorales en RDC, notamment la présidentielle de 2016. Vital Kamhere a toutefois affirmé faire confiance en la justice congolaise malgré, selon lui, la manipulation de certains juges. **Excuses officielles.** L'avocat-conseil de la députée Wivine Moleka, Me Gerard Ledy, a reconnu qu'il y a eu arrangement à l'amiable sur deux des trois dossiers pendants au Tribunal. Quant au dernier, il ne sera clos que par les excuses officielles de Vital Kamhere, a-t-il expliqué. «Il était question de voir la bonne foi de la partie adverse pour qu'il présente les excuses officiellement. Ce qui n'a pas été fait. Elle [Wivine Moleka] ne demande que des excuses parce qu'elle a été diffamée, comme quoi, elle aurait fraudé aux élections», a-t-il expliqué. Me Gerard Ledy affirme cependant que sa cliente est prête pour que ce problème soit résolu au plus tôt. Mme Wivine Moleka a été élue députée nationale pour le compte du district de la Lukunga, à Kinshasa, lors des élections législatives de 2011. (Radio Okapi)

Nord-Kivu: les activités ont repris sur l'axe Beni-Eringeti après la défaite des ADF. Les activités ont repris sur l'axe Beni-Eringeti, après que les Forces armées de la RDC (Fardc) ont délogé les rebelles

ougandais de l'ADF dans cette partie du Nord-Kivu. Le porte-parole militaire au Nord-Kivu, colonel Olivier Hamuli, a affirmé jeudi 6 février que les enfants ont repris le chemin de l'école et certains habitants ont timidement commencé à regagner leurs habitations.

Sud-Kivu: plus de 1 000 personnes sans abris après une pluie à Ruhunde. Plus de mille personnes ont perdu leurs maisons après la pluie qui s'est abattue la nuit du mercredi 5 février dans la cité de Ruhunde, située à 130 km au Nord de Bukavu (Sud-Kivu). Des témoins affirment que cette pluie torrentielle, accompagnée de vents, a détruit plus de 120 maisons d'habitation.

Vendredi 7 février.

Nord-Kivu : la Société civile plaide pour le regroupement d'ex-combattants à Walikale. La Société civile de Walikale, dans le Nord-Kivu, plaide pour la création d'un centre de regroupement de membres de groupes armés dans ce territoire. Selon le président de cette structure, Blaise Ngereza, l'éloignement du centre de Bweremana sert de prétexte à certains combattants pour ne pas se rendre et continuer à commettre des exactions contre les populations civiles. Depuis janvier, ces groupes armés sèment l'insécurité dans ce territoire.

RDC : Vital Kamerhe délogé d'une maison de l'Etat à Kinshasa. L'opposant Vital Kamerhe a été délogé vendredi 7 février d'une résidence officielle de l'Etat qu'il occupait depuis 2004, année où il assumait les fonctions de ministre de l'information. Jusque ce matin, le président de l'Union pour la nation congolaise (UNC) continuait à évacuer ses biens de cette maison sise rue Mweneditu à Kinshasa. L'opposant actuellement trainé en justice par une députée de la majorité crie à l'acharnement. Le porte-parole du gouvernement affirme pour sa part qu'un préavis a été adressé à M. Kamerhe en bonne et due forme. Il déclare louer cette maison depuis qu'il avait cessé d'être ministre de l'Information. « Cette maison je la loue en tant que Vital Kamerhe. Je paye régulièrement le loyer et j'ai un contrat de bail en mon nom. Aujourd'hui, c'est la seule maison de l'Etat qui reste encore sur cette avenue, toutes les autres maisons ont été vendues au maximum 12 000 dollars. Et moi-même à l'époque on m'avait proposé de la prendre, il y avait même un arrêté qui me l'avait été attribué. J'y avais renoncé parce que nous devons prêcher par l'exemple », a joute-t-il. Le président de l'UNC place cette affaire dans un contexte d'acharnement qui viserait sa personne : « Il y a beaucoup d'histoires qui sont évidemment cachées. Et j'ai compris que c'est un acharnement qui a commencé d'abord avec l'histoire de la DGM, ensuite le ministre des Médias qui m'a consacré une conférence de presse pour me traiter de tous les maux, et il y a aussi eu le procès avec Mme Wivine Moleka où le ministère public demandait qu'on me condamne de 3 ans ferme avec effet immédiat », a-t-il indiqué. (Radio Okapi)

Equateur: l'aéroport de Gbadolite peine à fonctionner. L'aéroport international de Moanda à Gbadolite à l'Equateur connaît beaucoup de difficultés de fonctionnement. Sa tour de contrôle n'est plus opérationnelle depuis plusieurs années. Le commandant de l'aéroport occupe un local au rez-de-chaussée de cette tour. La plupart des infrastructures aéroportuaires ont été détruites pendant les rébellions de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) et du Mouvement de libération du Congo (MLC).

Kisangani – Isangi : trafic fluvial suspendu. Les propriétaires des baleinières ont suspendu depuis quatre jours le trafic fluvial entre Isangi et Kisangani en Province Orientale. Ils se plaignent de ne plus avoir de passagers qui prennent désormais la route par crainte des multiples accidents enregistrés sur ce tronçon du fleuve Congo. Les commerçants se plaignent de cette suspension. Plus de 200 tonnes de marchandises traînent dans des dépôts à Kisangani et Isangi.

Mbandaka : les prisonniers dénoncent leurs mauvaises conditions carcérales. Une vive tension était perceptible jeudi 6 février à la prison centrale de Mbandaka (Equateur). Les détenus -plus de deux cents- ont cassé les portes de la prison et ont réussi à prendre en otage le directeur de cette maison carcérale. Ils revendiquent contre les mauvaises conditions de détention et le retard de traitement de leur dossier par la justice.

Kinshasa: Vital Kamerhe empêché de voyager pour Goma. Le président du parti de l'opposition Union pour la nation congolaise (UNC) a été empêché ce vendredi 7 février de voyager pour Goma où il devait se rendre avec des membres de son parti. L'opposant avait déjà embarqué à bord de l'avion qu'il avait affrété à l'aéroport de Ndolo lorsque, selon lui, la Régie des voies aériennes (RVA) a ordonné au pilote de ne pas décoller.

Equateur : 3 morts dans un affrontement entre deux communautés. Trois personnes sont mortes après des affrontements, mercredi et jeudi 7 février, entre les habitants d'Ibobi et Bokutu, deux villages situés à plus de 900 km dans l'est de Mbandaka (Equateur). Selon le chef de secteur de Bandayowa, c'est l'infidélité d'une femme de Bokutu qui serait à la base de ces incidents. Cette femme aurait une liaison avec un vendeur

ambulant de boisson locale du village Ibobi. De retour de la pêche où il a fait deux semaines, son mari a appris la nouvelle et décidé de tendre un piège aux deux amants. Il a réussi à les surprendre en flagrant délit d'adultère dans sa maison. Aidés par les jeunes du village, le cocu a tabassé le vendeur de boisson jusqu'à ce que mort s'ensuive, ajoute le chef de secteur de Bandayoya. Informés de cette nouvelle, les habitants du village Ibobi ont effectué une descente punitive dans le village de Bokutu, munis d'armes à feu de fabrication locale. Ils ont tué deux habitants de ce village et incendié les cases. Entre temps, plusieurs familles de ces deux communautés sont dans la forêt. (Radio Okapi)

Kasai-Oriental : le campus de Tshikama attaqué par des inconnus. Le campus de Tshikama, une extension de l'Université de Mbuji-Mayi au Kasai-Oriental, a été attaqué par des inconnus dans la nuit de mercredi à Jeudi 7 février. Les gardiens de cette institution universitaire affirment avoir aperçu des personnes en cagoules qui les ont été neutralisés, tabassés, dépouillés de tous leurs biens et séquestrés dans les toilettes.

Les Kinois apprécient diversement la chasse aux vendeurs de rue. Depuis quelques temps, la police chasse les vendeurs qui exposent leurs produits sur les artères principales de Kinshasa. Ces vendeurs sont obligés de trouver des étals dans les marchés. Ce qu'ils refusent prétextant les longues distances qui séparent parfois les clients des marchés. Radio Okapi a recueilli jeudi 6 février les témoignages des Kinois sur cette opération de police. Certaines avenues comme Ethiopie (Kasa-Vubu), du commerce et Bypass vers Rond-point Ngaba, qui autre fois étaient envahies par les marchands sont plus aérées depuis que la police a obligé les vendeurs à dégager la voie. La circulation y est devenue plus fluide tant pour les piétons que pour les véhicules, affirment des usagers de ce tronçon. Tous les étalages sur la chaussée qui empêchaient la circulation au grand marché de Kinshasa ne sont plus visibles. Cette opération d'évacuation de la voie publique est tout de même contestée par les marchands qui estiment n'avoir pas de place pour vendre. Certains marchands tentent toujours de réoccuper la chaussée pour étaler leurs marchandises, après le départ de la police. C'est notamment à Ethiopie et Matete. «A Matete par exemple, c'est comme s'ils [les policiers] ont un peu lâché [le contrôle] et les gens recommencent avec leurs anciennes habitudes. Il y a des places au marché, le nouveau marché de Matete qui a été réhabilité, il y a des places qui sont vides», réplique de son côté un passant satisfait de l'opération de police. (Radio Okapi)

Katanga: Martin Kobler appelle les miliciens à déposer les armes. En visite à Lubumbashi, le chef de la Monusco, Martin Kobler, a invité, vendredi 7 février, tous les groupes armés à déposer les armes. Il a expliqué que la mission onusienne était prête à user de la force pour neutraliser les milices actives dans cette province si cet appel au désarmement volontaire n'était pas entendu.

Ubundu: un chef milicien soumet les habitants de 3 secteurs aux travaux forcés. L'administrateur intérimaire du territoire d'Ubundu, Komisele- Ali- Bilali, affirme que depuis plus de deux ans, le chef milicien Thomas Mesandu et ses hommes soumettent aux travaux forcés les habitants des secteurs de Mituku-Basikake, Mituku-Bamoya et Walengola-Lowa. En visite à Kisangani, il a déclaré le jeudi 6 février être venu dans le chef-lieu de la Province Orientale pour informer « pour la nième fois » les autorités de cette situation.

Interdiction de voyager pour Vital Kamehere : Lambert Mende parle de mensonges. Le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, accuse Vital Kamehere, président du parti de l'opposition Union pour la nation congolaise (UNC), de vouloir se faire remarquer en racontant des mensonges. L'avion dans lequel avait embarqué l'ancien président de l'Assemblée nationale pour se rendre à Goma, dans le Nord-Kivu, a été empêché de décoller de l'aéroport de Ndolo, à Kinshasa, le matin du vendredi 7 février. L'ancien allié du président Joseph Kabila, devenu opposant, accuse le gouvernement d'être à l'origine de cette interdiction de voyager. Pour le ministre Mende, Vital Kamehere veut faire parler de lui en «racontant partout des choses qui ne sont pas vraies». «C'est une société d'aviation, que vous appelez Malu, et qui a des problèmes avec la RVA ou l'autorité de l'aviation civile, soit des problèmes techniques, soit des problèmes de redevance. Mais le fait qu'il y ait Kamehere ou pas dedans, ça n'a rien avoir. Pourquoi ça doit être à cause de Kamehere», s'est-il insurgé. Lambert Mende invite à la prudence dans cette affaire qui, selon lui, ne peut-être éclairée que par l'Autorité de l'aviation civile ou le ministère des Transports. Interrogé peu avant midi, le directeur général de l'Aviation civile congolaise avait pour sa part affirmé ne pas être au courant de cette affaire et promis de s'enquérir de la situation. Le président de l'UNC, Vital Kamerhe, accuse la Régie des voies aériennes (RVA) d'avoir ordonné au pilote de l'avion dans lequel il avait embarqué de ne pas décoller avec lui comme passager, sans que la raison ne lui en soit signifiée. (Radio Okapi)

Samedi 8 février.

RDC : une frange de l'opposition boycotte le code de bonne conduite. Une partie de l'opposition refuse de signer le code de bonne conduite samedi 8 février au palais du peuple. Au cours d'un point de presse tenu jeudi 6 février à Kinshasa, le porte-parole des partis et regroupements politiques de l'opposition ayant pris part aux concertations nationales, Lisanga Bonganga a déclaré que la Commission électorale nationale

indépendante (Ceni) n'a pas qualité d'appeler les groupements politiques à la signature de ce code. Le rapporteur de la Ceni a annoncé jeudi 6 février que le code de bonne conduite et du protocole d'accord instituant le comité de liaison entre la Ceni et les partis politiques est un acte moral qui devra aider les partis à participer à des élections apaisées en RDC. « En ce qui concerne le soi-disant code de bonne conduite, il est inacceptable que la Ceni se dote de pouvoirs extra-légaux d'appeler les partis et les groupements politiques à la signature du code de bonne conduite, au mépris des lois spécifiques portant respectivement organisation et fonctionnement des partis et regroupements politiques », a déclaré Jean-Pierre Lisanga Bonganga. Les partis politiques de l'opposition ayant pris part aux concertations nationales prônent le consensus entre eux et la Ceni en lieu et place des décisions unilatérales prises par cette institution. « **Nous voulons le départ de Malu Malu** ». Les Forces acquises au changement (Fac) ont aussi boycotté la cérémonie de signature du code de bonne conduite. Au cours d'un point de presse tenu vendredi 7 février, le coordonnateur de cette plate-forme politique, le député national Martin Fayulu a rappelé que les Fac estiment que le président de la Ceni, l'Abbé Apollinaire Malu-Malu n'est pas crédible. « Nous n'allons pas signer le code de bonne conduite parce que nous voulons le départ de Malu Malu. Nous députés de l'Opposition, nous avons signé une déclaration refusant Malu Malu. Il ne peut plus être à la tête de la Ceni. Il ne peut pas organiser les élections », a affirmé Martin Fayulu. Pour les Fac, il s'agit là d'une « aventure » de l'abbé Malu Malu car les conditions qui avaient été proposées à la Ceni pour des élections crédibles après les dernières élections présidentielles et législatives n'ont toujours pas été remplies : « Toutes les missions d'observations des élections du 28 novembre 2011 ont dit que le préalable avant de continuer le processus électoral dans ce pays, c'était d'auditer le fichier électoral. Où est passé l'audit du fichier électoral ? Nous allons encore aux élections avec le même fichier électoral qui a posé problème en 2011 », a ajouté le coordonnateur des Fac. (Radio Okapi)

Katanga : Martin Kobler appelé à déployer les casques bleus en urgence. La Société civile du Katanga a demandé au patron de la Monusco, Martin Kobler, de déployer urgemment les troupes des casques bleus à Pweto, Mitwaba et Malemba Nkulu, en proie à l'insécurité causée par les miliciens Mai-Mai Bakata Katanga. C'était au cours d'un entretien vendredi 7 février à Lubumbashi.

Nord-Kivu : les combattants APCLS délogent les Fardc de 2 localités. Des violents combats ont opposé les combattants APCLS (Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain) et leurs alliés Nyaturas vendredi 7 février dans les localités de Nondo, Kibarizo et Muhanga, près de Kitchanga. Les miliciens ont délogé les militaires des deux dernières localités, d'après les sources locales. Les affrontements ont provoqué des mouvements de population.

Kinshasa : un lot de paracétamol Zenufa momentanément retiré du marché. Un lot de paracétamol fabriqué par Zenufa plongerait ceux qui en prennent dans un sommeil pouvant durer plus de 24 heures. Le pharmacien inspecteur provincial du Bas-Congo, Daniel Ngeleka l'a affirmé samedi 8 février sur base de rapports des médecins. Le ministère de la santé a demandé aux pharmaciens inspecteurs provinciaux de saisir le lot de paracétamol concerné, en attendant d'avoir plus de détails sur les raisons de ces effets indésirables.

RDC: la Ceni et des partis politiques signent le code de bonne conduite. Le code de bonne conduite du processus électoral a été signé, samedi 8 février, entre la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) et des partis politiques au cours d'une cérémonie au Palais du peuple, à Kinshasa. A la même occasion, ils ont également acté le protocole d'accord instituant le comité de liaison entre l'institution électorale et les formations politiques, en présence de plusieurs personnalités du pays et chefs des missions diplomatiques. Certains regroupements politiques de l'opposition ont cependant boycotté la signature de ce document.

Dimanche 9 février.

Traques des ADF à Beni : la société civile d'Oïcha assiste les Fardc en vivres. La société civile de la cité d'Oïcha, à 30 kilomètres au Nord de Beni (Nord-Kivu), assiste les Forces armées de la RDC en vivres pour les encourager dans l'opération de désarmement des rebelles ougandais des ADF, coupables de plusieurs exactions contre les populations civiles dans ce territoire. Cette organisation citoyenne a remis, samedi 8 février aux militaires congolais, plus de 160 cartons d'eau minérale, 100 kg de riz, 100 kg de haricot.

Province Orientale : la population de l'Ituri sensibilisée au civisme fiscal. Le gouvernement de la Province Orientale a lancé samedi 8 février une campagne de sensibilisation sur le civisme fiscal à l'intention de la population de Bunia (Province Orientale). Selon le conseiller du gouverneur, Gilbert Musongela, le but est d'inciter toute la population de cette ville à payer les impôts afin de doter la province des ressources financières capables de l'aider à répondre aux attentes de la population sur le plan sécuritaire, économique et des infrastructures.

RDC : Vital Kamerhe empêché à nouveau de voyager pour Goma. Le président de l'Union pour la nation congolaise (UNC), Vital Kamerhe et la délégation qui l'accompagnait ont été de nouveau empêchés de voyager, dimanche 9 février à l'aéroport de N'djili. Ils devraient se rendre à Goma au Nord-Kivu. Vendredi dernier, l'ancien allié de Joseph Kabila n'avait pas non plus voyagé, alors qu'il avait déjà embarqué à bord de l'avion qu'il avait déjà affrété à l'aéroport de Ndolo. Pour Kamerhe, les autorités congolaises sont décidées à le mettre en prison. Des propos balayés par le ministre de l'Intérieur, Richard Muyej, qui estime que l'opposant Kamerhe n'a pas rempli les formalités d'embarquement et « a encore occasionné un nouveau spectacle ».

Nord-Kivu : les FARDC lancent une contre-offensive contre les miliciens APCLS à Kitchanga. Des militaires congolais ont lancé, tôt dans la matinée de dimanche 9 février, une contre-offensive contre les miliciens de l'Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain (APCLS) et leurs alliés les Nyatura dans les villages de Kibarizo, Muhanga, Butare, situés à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Kitchanga au Nord-Kivu. **Les Fardc délogent les APCLS de 3 localités à Masisi.** Les militaires congolais ont délogé ce dimanche 9 février en début d'après-midi les miliciens de l'Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain (APCLS) des localités de Kibarizo, Muhanga et Butare dans le territoire de Masisi au Nord-Kivu. L'armée avait lancé une offensive contre le groupe armé dans la matinée.

Kasaï-Oriental: la ville de Mbuji-Mayi privée d'eau potable. La ville de Mbuji-Mayi est privée d'eau potable depuis le début du mois de février. Des jeunes gens arpentent les rues de la ville pendant la journée à la recherche des sources d'eau et des puits. Les familles éprouvent beaucoup de difficultés pour effectuer les tâches ménagères.

Les armateurs congolais menacent de suspendre le trafic sur les lacs Tanganyika et Kivu. Les armateurs qui exploitent les lacs Tanganyika et Kivu menacent de suspendre leurs activités à partir du 17 février prochain. Au cours d'une rencontre organisée samedi 8 février à Uvira au Sud-Kivu, les propriétaires de bateaux du Katanga et de deux Kivu ont notamment protesté contre l'autorisation accordée aux bateaux burundais de naviguer dans les eaux congolaises. Ils se plaignent de devoir partager le trafic sur ces lacs avec leurs homologues étrangers.

Lundi 10 février.

Les Etats-Unis souhaitent la création d'un tribunal spécialisé pour la RDC. L'ambassadeur des Etats-Unis en charge de la politique américaine contre les crimes de guerre et crimes contre l'humanité plaide pour la mise en place d'un tribunal mixte et spécialisé pour la RDC pour juger les auteurs des crimes graves commis particulièrement dans l'Est de la RDC. Il l'a déclaré vendredi 7 février à Goma. Le diplomate américain était en tournée de travail dans la région des Grands Lacs. Il explique comment il a eu à travailler pour une cour similaire en Afrique : « J'étais autrefois le Procureur du tribunal spécial pour la Sierra Leone. C'était une cour mixte. Je suis américain et mon adjoint était de la Sierra Leone. Il y avait des juges internationaux et nationaux. Nous avons obtenu un acte d'accusation contre le président du pays voisin, Charles Taylor. Il était en fuite et établi en exil au Nigeria. La Nigeria a eu l'obligation d'envoyer Taylor à la cour de Sierra Leone. Nous étions dans une cour spécialisée et mixte avec des juges internationaux. Nous avons obtenu l'arrestation et le transfert de Charles Taylor ». Le diplomate américain indique qu'après la guerre contre le M23 et les autres groupes armés qui ont commis des crimes dans l'Est de la RDC, la création d'une cour de justice est nécessaire pour assurer une justice indépendante et pour appuyer les efforts d'extradition des criminels réfugiés dans les pays voisins. Il estime qu'il faut chercher les moyens pour mettre sur pied un système judiciaire efficace qui permette d'obtenir l'extradition et le jugement des présumés criminels. Par ailleurs, Stephen Rapp estime que si ce tribunal est créé, le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi ne devraient pas en faire partie. (Radio Okapi)

Lubumbashi : les policiers de circulation routière accusés de rançonner les transporteurs. Les chauffeurs de taxi et taxi-bus de Lubumbashi (Katanga) accusent les policiers chargés de réguler la circulation routière de les rançonner. Ces chauffeurs ont exprimé leurs ras-le-bol au micro de radio Okapi dimanche 9 février. La Police de circulation routière (PCR) leur impose des amendes, injustifiées selon eux, allant de 110 et 163 dollars américains sans leur remettre de quittance en retour. Ces chauffeurs sollicitent l'implication des autorités pour mettre fin à cette situation. Le commandant de la brigade de PCR au Katanga parle, pour sa part, de cas isolés.

CPI : ouverture des audiences de confirmation des charges contre Bosco Ntaganda. Les audiences de confirmation des charges dans l'affaire Bosco Ntaganda s'ouvrent lundi 10 février à la Cour pénale internationale à La Haye (Pays-Bas). Il est poursuivi pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis en Ituri en Province Orientale de septembre 2002 à septembre 2003. Il était alors chef des opérations militaires dans les Forces patriotiques pour la Libération du Congo (FPLC), une milice accusée de plusieurs

crimes graves. Au cours de ces audiences, le procureur devra démontrer qu'il dispose d'un dossier assez solide pour que Bosco Ntaganda puisse être formellement mis en accusation et renvoyé en procès. En 2006, le procureur avait dressé un premier mandat d'arrêt contre lui, dans lequel il lui reprochait d'avoir enrôlé des enfants de moins de 15 ans au sein des FPLC. Des charges pour lesquelles le chef politique du mouvement, Thomas Lubanga, a été condamné à 14 ans de prison par la Cour il y a deux ans. Mais Bosco Ntaganda doit aussi répondre de crimes contre l'humanité pour des meurtres, des viols commis contre les enfants soldats et sur des civils, des persécutions pour motifs ethniques. Le milicien congolais n'est cependant pas poursuivi pour les crimes commis en 2009 et 2010, lorsqu'il était devenu actif au sein du M23. (Radio Okapi)

Kananga : 2 policiers et un militaire arrêtés pour cambriolage. Deux éléments de la police nationale congolaise (PNC) et un officier des Forces armées de la RDC ont été arrêtés samedi 8 février après avoir cambriolé le domicile d'un changeur de monnaie dans la ville de Kananga, au Kasai-Occidental. Les policiers et le capitaine étaient en patrouille de nuit quand ils ont commis leur forfait. Ils ont emporté une importante somme d'argent, dont le montant n'a pas été précisé, ainsi que des biens appartenant à la victime dont l'habitation est située au quartier Kamayi, à 100 m du camp militaire. Les trois accusés sont détenus au cachot de la police, en attendant leur transfert à l'auditorium militaire.

Uvira : 3 rebelles FNL tués à la frontière burundaise. Des rebelles des Forces nationales pour la libération du Burundi (FNL) ont été tués dans la nuit de vendredi 7 au samedi 8 février à la frontière séparant la RDC du Burundi. Des bergers locaux affirment que les miliciens ont lancé l'attaque contre deux positions des militaires burundais situés à l'endroit dénommé secteur 6 sur le territoire congolais. Les militaires ont alors riposté et tué trois rebelles. Le commandant du 104^e secteur opérationnel des Forces armées de la RDC à Uvira, colonel Patrick Opia a déclaré en revanche que l'attaque a eu lieu sur le territoire burundais et non pas en RDC.

Katanga : femmes et enfants toujours actifs dans les mines à Kamantanda. Le Cadre de concertation de la société civile de Likasi a confirmé la présence des femmes et des enfants mineurs dans la carrière de Kamantanda au Katanga. Le président de cette organisation, Théodore Sapu, l'a déclaré, dimanche 9 février, lors d'une réunion avec des leaders communautaires. Selon lui, le souci des enquêtes menées par son organisation est de sortir ces enfants pour qu'ils rentrent à l'école. En octobre 2012, la section protection de l'enfant de l'Unicef et l'Ong internationale Groupe One avaient déploré la présence de 43 000 enfants de moins de 16 ans qui travaillent dans les carrières minières notamment à Kipushi, Kolwezi et Likasi (Katanga).

Nord-Kivu: accalmie à Kitshanga après des combats entre Fardc et APCLS. Une accalmie s'observe depuis la matinée du lundi 10 février dans la zone de Kibarizo, à environ 27 km à l'ouest de Kitshanga, dans le territoire de Masisi (Nord-Kivu). Toute la nuit dernière, les Fardc se sont affrontées avec les combattants Maï-Maï de la coalition APCLS (Alliance des Patriotes pour un Congo Libre et Souverain) et Nyatura aux alentours de la localité de Kibarizo, selon des sources administratives dans la région.

Lubumbashi : interdiction de vendre la viande de chien. La vente de la viande de chien est interdite à Lubumbashi depuis samedi 8 février. Le ministre provincial de l'environnement et de la conservation de la nature du Katanga, Audax Sompwe a annoncé cette mesure au cours d'une réunion avec le maire de la ville et les bourgmestres de toutes les communes. Le ministre a demandé aux bourgmestres de fermer tous les abattoirs clandestins de chiens, et de traquer ceux qui abattront et mangeront ces animaux

Dhedhe Mupasa exclu des dignitaires du Katanga pour une vidéo sexuelle sur Internet. La coordination provinciale des dignitaires d'Etat du Katanga a exclu samedi 8 février l'opérateur économique et culturel Dhedhe Mupasa de cette association après la parution d'une vidéo sexuelle sur Internet. La vidéo, qui montre le concerné en plein ébat sexuel avec une jeune femme, a fait quelques milliers de vues sur Youtube avant d'en être finalement retirée. Pour les dignitaires d'Etat du Katanga, cette vidéo porte atteinte à la pudeur et aux mœurs.

Katanga: le déraillement d'un train fait 6 morts à Kisulo, selon la SNCC. Un train marchandise en provenance de Lubumbashi a déraillé le dimanche 9 mars à Kisulo. Des sources proches de la Société nationale des chemins de fer au Congo (SNCC) affirment que l'accident a fait 6 morts et 8 blessés. Mais le président de la Société civile de Lwena parle de quinze morts et de plusieurs blessés. D'autres sources locales indiquent qu'il est difficile pour le moment de dresser un bilan précis de la catastrophe à cause des corps encore bloqués sous les wagons.

CPI : première audience de confirmation des charges dans l'affaire Bosco Ntaganda. La Cour pénale internationale (CPI) a ouvert ce lundi 10 février les audiences de confirmation des charges dans l'affaire Bosco Ntaganda. Pendant ces audiences, qui doivent durer une semaine, la procureure Fatou Bensouda doit

prouver aux juges qu'elle détient un dossier suffisamment solide pour que l'ex-chef rebelle soit renvoyé en procès. Bosco Ntaganda est accusé de crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis en 2002 et 2003 en Ituri par les Forces patriotiques pour la libération du Congo (FPLC), milice accusée de plusieurs crimes et dont il était alors le chef militaire. Invité à décliner son identité et sa profession, Bosco Ntaganda a rappelé, dès l'ouverture de l'audience, que depuis son transfèrement à la prison de la CPI le 22 mars dernier, il n'était plus un militaire. Pour la procureure Bensouda, il est un « commandant notoire », qui avec d'autres, a conduit une campagne de terreur visant des civils et des enfants. L'accusation assure que cette campagne de terreur visait à contrôler l'Ituri et purifier la région de tous ceux qui n'étaient pas d'ethnie Hema. A la Cour, Fatou Bensouda a décrit les meurtres, les viols, les pillages commis sous les ordres de Bosco Ntaganda. Selon la magistrate, l'ex-chef milicien ne se serait pas contenté d'ordonner ses crimes mais y auraient participé. Mais pour la défense, la thèse d'un conflit ethnique ne tient pas. Maître Desalliers en veut pour preuve le fait que le suspect n'est pas Hema, qu'il n'est pas originaire de l'Ituri mais du Rwanda, qu'il a grandi au Kivu et qu'il est tutsi. Cette première audience a permis d'en savoir plus sur la stratégie de la défense, qui rappelle que la région de l'Ituri était occupée et assure que prendre les armes pour tenter de ramener la paix et la sécurité n'est pas un crime. (Radio Okapi)

Province Orientale: début de la saisie des paracétamols de Zenufa à Isangi. L'opération de saisie des comprimés de paracétamol fabriqué par le laboratoire Zenufa a débuté ce lundi 10 février à Isangi dans le district de la Tshopo en Province Orientale. Le ministère congolais de la Santé avait ordonné le vendredi dernier la saisie de ce produit qui plongerait ceux qui le prennent dans un profond sommeil de plus de 24 heures.

RDC : les PME invitées à participer à la réhabilitation des routes. Le ministère des Infrastructures, Travaux publics et de la Reconstruction (ITPR) invite les Petites et moyennes entreprises (PME) à participer à la réhabilitation des routes. Selon la cellule des infrastructures du ministère, ces PME peuvent notamment exécuter les travaux préliminaires à la construction des routes dans les provinces. Cette invitation a été lancée le jeudi 6 février au cours de la réunion du cadre de financement du projet Pro-Routes. Le projet Pro-Routes est un programme du gouvernement appuyé par la Banque Mondiale et la Coopération britannique à hauteur de 248 millions de dollars américains. Ce projet finance la construction des routes dans les provinces de la RDC.

Mardi 11 février.

La VSV et l'Asadho favorables à la mise en place d'un tribunal spécialisé en RDC. La Voix des sans voix (VSV) et l'Association africaine de défense des Droits de l'homme (Asadho) sont favorables à la mise en place d'un tribunal mixte et spécialisé pour juger les auteurs des crimes graves commis dans l'Est de la RDC. La création de cette juridiction est souhaitée par les Etats-Unis. Stephen Rapp, son ambassadeur en charge de la politique contre les crimes de guerre et crimes contre l'humanité, estime qu'une cour de justice est nécessaire pour appuyer les efforts d'extradition des criminels réfugiés dans les pays voisins de la RDC.

Katanga : plus de 20 000 déplacés manquent d'abris à Kilwa Kasenga. Quelque 20 000 personnes déplacées sans abris vivent dans des conditions difficiles à Kilwa Kasenga, dans le territoire de Pweto (Katanga), a indiqué lundi 10 février Fidèle Katanda, directeur du bureau de la Caritas dans cette cité. Parmi ces déplacés, 15 247 sont des enfants de 0 à 11 ans, dont 8 140 filles.

Equateur : 51 anciens enfants soldats se plaignent de leur séjour prolongé à Kotakoli. Cinquante-et-un enfants de moins de 18 ans, sortis des groupes armés, ont été envoyés en décembre 2013 à Kotakoli, à 90 km de Gbadolite (Equateur), en vue d'être préparés à une réinsertion sociale. Ces enfants sont reçus dans des familles d'accueil. Ils se plaignent de leur séjour prolongé dans cette cité et demandent à retourner dans leurs milieux d'origine.

Kinshasa : 70 nouveaux bus pour Transco. La Société de transport public congolais (Transco) s'est enrichi lundi 10 février de 70 nouveaux bus arrivés de l'Egypte. Cette livraison porte à 300 le nombre des bus que compte cette entreprise à Kinshasa. Le ministre des Transports et Voies de communication, Justin Kalumba, annonce déjà l'arrivée de 200 nouveaux bus dans une quarantaine de jours. Il reconnaît néanmoins que la demande reste toujours plus forte que l'offre.

Mahagi : la société civile salue les réalisations fiscales de la DGRAD en 2013. La Direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participation (DGRAD) a réalisé plus de 765 000 dollars américains en 2013, en territoire de Mahagi, en Province Orientale, soit 134,9% de ses assignations annuelles. La société civile locale a salué les performances annuelles de cette régie financière qui a réalisé plus de 34% de recettes par rapport à 2012.

Nord-Kivu : 2000 enfants sont sortis des groupes armés en 2013, selon l'Unicef. Deux mille enfants ont été sortis des groupes armés au Nord-Kivu en 2013, mais des milliers d'autres restent encore sous l'emprise des milices. André Moussa Kalekeya, expert en protection de l'enfant à l'Unicef pour la zone Est de la RDC, a livré ses statistiques lundi 10 février au cours d'un café de presse organisé en prélude de la journée internationale de lutte contre l'utilisation d'enfants soldats célébrée le 12 février de chaque année. Pour lui, seule l'instauration de la paix mettra totalement fin à ce phénomène en RDC.

Beni-Mbau : la population invitée à reprendre ses activités dans les villages pacifiés. Plusieurs villages du secteur de Beni-Mbau, jadis occupés par les miliciens ougandais des ADF [Forces démocratiques alliées], sont pacifiés et contrôlés par l'armée régulière depuis le début de l'opération « Sokola » [Nettoyez] en mi-janvier. L'administrateur du territoire de Beni, Amisi Kalonda a appelé mardi 11 février les populations des localités concernées à reprendre leurs activités champêtres.

RDC: l'Union européenne plaide pour le respect des droits de l'opposition. La délégation de l'Union européenne en RDC appelle au respect des droits de l'opposition en perspectives de prochaines élections locales, provinciales, législatives et présidentielle de 2016. L'appel est contenu dans une déclaration datée du 10 février. L'Union européenne estime important de protéger l'exercice de la liberté d'expression, d'assurer un espace politique ouvert et de garantir la liberté de mouvement ainsi que l'indépendance et l'impartialité de la justice.

Lubumbashi: trois dépôts pharmaceutiques scellés. Le pharmacien inspecteur provincial du Katanga, Richard Lenge, a scellé mardi 11 février trois dépôts pharmaceutiques non viables, au centre-ville de Lubumbashi (Katanga). Il a également récupéré du marché les stocks de paracétamol de Zenufa interdits depuis quelques jours de vente par le ministère de la Santé publique. Ce produit contient un soporifique. Les autorités sanitaires enquêtent actuellement pour déterminer si le paracétamol à problème est avarié ou contrefait.

RDC: l'amnistie n'exclut pas les droits des victimes à la réparation, selon She Okitundu. Le sénateur She Okitundu a déclaré ce mardi 11 février que l'amnistie ne portait pas atteinte aux droits des victimes à la réparation. Après l'adoption de la loi sur l'amnistie au Parlement au début du mois de février, certaines ONG de défense des droits de l'homme ont exprimé leurs craintes quant au respect des réparations en faveur des victimes.

She Okitundu estime pourtant que si les faits amnistiés sont rétroactivement censés avoir perdu leur caractère infractionnel, « la personne qui a commis ces faits reste redevable des dommages qu'elle a commis au détriment d'autrui ». « Il y a un article [dans la loi portant amnistie] que nous appelons le principe de la réserve du droit des tiers. C'est-à-dire que l'amnistie ne porte pas atteinte aux droits de la victime à la réparation », explique le sénateur de la majorité, ajoutant : « Si ce sont des personnes qui ont commis les infractions amnistiées qui ont causé des dommages aux tiers, c'est à ces personnes d'assumer la réparation. » Le Parlement a adopté au début du mois de février la loi portant amnistie des faits insurrectionnels, faits de guerre et infractions politiques commis entre le 8 février 2006 et le 26 décembre 2013. Dans un communiqué publié le lundi 10 février, la Voix des sans voix a exprimé ses vives craintes quant au respect des réparations en faveur des victimes. L'ONG a demandé au chef de l'Etat, qui doit promulguer cette loi ou la renvoyer au Parlement pour une seconde lecture, de veiller personnellement à ce que les réparations dues aux victimes soient effectives. Au cours de l'examen de cette loi au Parlement, la Nouvelle société civile avait exprimé la même préoccupation. Le président de cette plateforme d'ONG des droits de l'homme avait estimé qu'en ignorant les victimes, cette loi risque de consacrer l'impunité. Pour lui, les victimes doivent bénéficier des préjudices qui leur ont été causés. (Radio Okapi)

Dix Congolais morts après des pluies diluviennes à Bujumbura. Dix Congolais sont morts à la suite des pluies diluviennes qui se sont abattues à Bujumbura (Burundi) dans la nuit du dimanche 9 au lundi 10 février. Ce bilan est fourni par la communauté congolaise vivant dans la capitale burundaise. Mais l'ambassade de la RDC dans ce pays indique qu'il est difficile pour le moment de déterminer le nombre exact des Congolais ayant péri à la suite de ces intempéries qui ont fait plus de 50 morts.

RDC: début de la campagne de prévention du recrutement d'enfants dans les groupes armés. La campagne de prévention du recrutement d'enfants au sein des forces et groupes armés a été lancée à Kinshasa ce mardi 11 février, à la veille de la célébration de la journée internationale de l'enfant soldat. Plusieurs actions sont prévues dans le cadre de cette campagne pour sensibiliser l'opinion contre le recrutement des enfants soldats.

Mercredi 12 février.

Province Orientale: 5 000 personnes fuient les attaques des présumés LRA à Nambia. Plus de 5 000 habitants d'une dizaine de villages de la chefferie Manziga dans le territoire de Niangara (Province Orientale) ont trouvé refuge à Nambia, chef-lieu de cette chefferie, depuis jeudi 6 février. Ces personnes fuient les attaques d'hommes armés identifiés comme des rebelles de la LRA, indique le président de la société civile de Niangara.

Kinshasa: les femmes souhaitent l'application de la loi sur la parité. La Ligue des femmes congolaises pour les élections salue l'existence de la loi sur les droits de la femme. Cette disposition votée au Parlement attend toujours d'être promulguée par le Chef de l'Etat. La présidente de cette structure, la députée Eve Bazaiba, a indiqué, mardi 11 février, que cette loi favorise la promotion de la femme. Elle souhaite cependant que la société congolaise « comprenne bien la notion de parité pour éviter tout amalgame ». « La parité ne signifie pas que l'homme devienne la femme et la femme devienne l'homme. Chacun joue son rôle. C'est le genre : masculin et féminin. Mais tous les deux sont des êtres humains. Lorsque nous allons à l'école, il n'y a pas un programme pour les filles et un autre pour les hommes. Nous avons les mêmes diplômes avec les mêmes programmes », a-t-elle affirmé. Eve Bazaiba juge « incompréhensible » que les hommes bénéficient de certains privilèges que les femmes n'ont pas. « C'est incompréhensible. Nous avons été dans les mêmes universités. Parfois j'ai eu des mentions plus que vous. Mais seulement parce que vous êtes un homme que vous avez un avantage que je n'ai pas, en tant que femme », a-t-elle ajouté. Le Sénat a adopté mercredi 7 novembre la loi fixant à 30% le quota minimum de représentation des femmes dans les institutions en RDC. Cette loi fixe les modalités d'application de la parité telle que prévoit la constitution. Ainsi, des nominations aux postes des responsabilités dans les entreprises publiques qui ne respecteront pas ce quota pourront être remises en cause. (Radio Okapi)

Maniema : début de la campagne de traitement gratuit des fistules. L'ONG Caritas développement a lancé mardi 11 février la campagne de réparation des fistules à Kindu au Maniema. Cette campagne entre dans le cadre du projet "accès aux soins de santé primaire". Vingt-cinq femmes fistuleuses devront être opérées gratuitement sur financement de l'association britannique DFID.

Sud-Kivu : pour se rendre à Bujumbura, il faut désormais un passeport. Les Congolais ne traverseront plus la frontière de Gatumba, à Bujumbura (Burundi) à partir de Kavimvira au Sud-Kivu (RDC) avec un jeton de laissez-passer individuel. Ils devront se munir soit de leur passeport, un tenant lieu de passeport ou encore un laissez-passer délivré par la Communauté des pays des Grands lacs (CPGL). C'est ce qu'indique un communiqué de la police des frontières burundaise daté du 24 janvier et affiché à la frontière de Gatumba, au Burundi. Mais les Burundais eux traversent la frontière congolaise avec un jeton que leur délivrent gratuitement leurs autorités.

Equateur: une foudre fait deux morts dans une école à Gemena. Deux élèves sont décédés, mardi 11 février, sur les 38 touchés par une foudre qui s'est abattue sur l'école secondaire Lumière, à Gemena, à 395 km au Nord de Mbandaka (Equateur). Des témoins affirment que deux enseignants de cet établissement scolaire ont également été touchés lors de cet incident qui s'est produit sous une petite pluie.

Nord-Kivu: Martin Kobler appelle les ADF au désarmement volontaire à Beni. Le représentant spécial du secrétaire général de l'Onu en RDC, Martin Kobler, a appelé mardi 11 février à Beni les rebelles ougandais des Forces démocratiques et alliés (ADF) à déposer volontairement leurs armes. Il s'exprimait à la cérémonie d'hommage à Hamza Katsambya, agent congolais de la Monusco, abattu début février dans la ville de Beni, au Nord-Kivu.

Province Orientale : l'ONG PCN va réhabiliter 60 km de route de desserte agricole. Le programme de protection et de conservation de la nature (PCN) a débuté lundi 10 février la réhabilitation de 60 km de route de desserte agricole à Isangi, à 125 km à l'ouest de Kisangani en Province Orientale, avec l'appui du projet de Réduction des émissions dues à la déforestation et à la Dégradation (REDD). La réhabilitation de cette route devrait permettre le désenclavement de deux secteurs d'Isangi, qui en compte 13. Selon la société civile et la Fédération des entreprises du Congo (FEC) à Isangi, le délabrement avancé des routes de desserte agricole freine le développement économique de ce territoire. Ce tronçon de 60 km relie le chef-lieu du territoire d'Isangi avec les chefferies de Kombe et Liutua. Selon les témoignages des usagers de ce tronçon, les paysans transportent sur leurs dos ou encore difficilement à vélo les sacs de riz pour arriver au marché. La grande difficulté pour réhabiliter les routes dans le territoire d'Isangi, ce sont les multiples ponts à reconstruire, indiquent les responsables de PNC. Sur ces 60 km à réhabiliter, il y a au moins 50 ponts. (Radio Okapi)

Nord-Kivu : Julien Paluku réduit drastiquement le nombre de fonctionnaires aux postes frontières. Trois cent vingt-huit agents seulement sont autorisés à travailler dans les différents postes frontières de la province du Nord-Kivu. Ils étaient au départ mille quinze à opérer au niveau des frontières dans les services des douanes, aux ports et aéroports de la province. Depuis lundi 10 février, le gouverneur Julien Paluku, a décidé de mettre en application le décret présidentiel de 2002 limitant à 4 le nombre des services aux frontières. Il a expliqué que la mesure vise à éradiquer les tracasseries dans ces zones.

Mary Robinson en tournée régionale pour la mise en œuvre de l'accord d'Addis-Abeba. L'envoyée spéciale du secrétaire général des Nations Unies pour les Grands Lacs, Mary Robinson, est arrivée ce mercredi 12 février à Kinshasa. Elle est en tournée régionale et doit se rendre dans plusieurs pays afin de mobiliser les parties prenantes à l'accord-cadre de paix d'Addis-Abeba autour du plan d'action pour la mise en œuvre de cet accord. Ce mercredi à Kinshasa, elle s'est entretenue avec le ministre congolais des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda.

RDC: « Il faut mettre fin à tous les groupes armés », plaide Koen Vervaeke. L'envoyé spécial de l'Union européenne pour les Grands Lacs, Koen Vervaeke, a déclaré mercredi 12 février qu'après les progrès réalisés en 2013 dans la stabilisation de la région des Grands Lacs, il fallait mettre fin à tous les groupes armés. « Du progrès a été fait mais il reste encore du travail à faire sur les FDLR, sur les ADF-Nalu et autres groupes. Ça c'est une des priorités parce qu'il faut assurer la sécurité des populations », a-t-il expliqué au cours de la conférence de presse hebdomadaire de l'Onu à Kinshasa.

Katanga: 2 000 enfants ont été recrutés dans les groupes armés depuis 2012, selon l'Unicef. Environ 2000 enfants dont l'âge varie entre 7 et 17 ans ont été recrutés dans les groupes armés du Katanga depuis octobre 2012. C'est ce qu'a déclaré, mercredi 12 février, l'administrateur chargé de la protection de l'enfant au bureau de l'Unicef au Katanga, Willy Kabaswangani, à l'occasion de la célébration de l'enfant soldat.

Katanga : 111 cas de choléra dont 3 morts enregistrés à Bukama ; Cent onze cas de choléra dont trois morts ont été enregistrés depuis le début de l'année dans la zone de santé de Bukama au Katanga. Le médecin chef de cette zone de santé se plaint de l'insuffisance de matériel dans les centres de santé de ce coin de la province. Il regrette également que cette zone de santé manque de centre de traitement de choléra. Le médecin se plaint également de l'insalubrité observé dans les villages de cette zone de santé dont une équipe désinfecte désormais les trous à ordures et les toilettes dans la cité de Bukama.

Jeudi 13 février.

La Monusco veut renforcer sa présence au Katanga. Le représentant spécial du secrétaire général de l'Onu en RDC, Martin Kobler, a déclaré le mercredi 12 février que la Monusco allait essayer de renforcer sa présence au Katanga. Au cours de la conférence de presse hebdomadaire de l'Onu à Kinshasa, il a déploré l'utilisation des enfants dans les milices et le travail des enfants dans les mines de cette province.

King Kester Emeneya est mort. Le chanteur King Kester Emeneya, de son vrai nom Jean Emeneya Mubiala Kwamambu, est décédé jeudi 13 février 2014 à 5h30 à l'hôpital Marie Lannelongue en région parisienne à l'âge de 58 ans. La nouvelle est confirmée par le journaliste Rouf Mbutanganga joint ce matin depuis Paris.

Equateur : la route qui va d'Ikela à Kisangani en très mauvais état. Le président de la société civile d'Ikela, Mathieu Yongo, a déploré mercredi 12 février l'état défectueux de la route de desserte agricole qui mène du territoire d'Ikela, dans la province de l'Equateur, à la ville de Kisangani, en Province Orientale voisine. Selon lui, cette route facilite les échanges économiques entre la province de l'Equateur et la Province Orientale. Elle permet notamment aux commerçants d'Ikela d'amener à Kisangani leurs produits agricoles destinés à la vente.

L'Union européenne souhaite la tenue des élections « irréprochables » en RDC. « Notre ambition, c'est d'avoir des élections irréprochables entre maintenant [2014] et 2016 en RDC », a affirmé mercredi 12 février, l'un des envoyés spéciaux de l'Union européenne pour les Grands lacs, Koen Vervaeke au cours de la conférence hebdomadaire des Nations unies à Kinshasa. Le diplomate européen estime que 2014 est une année importante pour lancer le cycle électoral en RDC. Il indique cependant que la première priorité de l'Union européenne reste l'éradication des groupes armés sur le sol congolais. Koen Vervaeke a ajouté que l'autre priorité de l'Union européenne est de discuter avec les partenaires de la RDC et d'autres pays de la région des Grands lacs « pour contribuer d'une façon très importante au développement de la région et faciliter une meilleure situation pour la population ». Pour lui, l'Union européenne est le premier partenaire de la RDC tant au niveau politique qu'économique. Uniquement pour la RDC, le Burundi et le Rwanda, le soutien de l'Union européenne pour les années à venir se chiffre à 1,5 milliards d'euros de don et non de prêt, a souligné Koen Vervaeke. (Radio Okapi)

RDC: peu de femmes s'expriment dans les médias, selon l'Ucofem. Peu de femmes congolaises s'expriment dans les médias, craignant de se voir coller certains stéréotypes de la société, indique Anna Mayimona, présidente de l'Union congolaise de femmes de médias (Ucofem). Son association lutte depuis de nombreuses années pour une meilleure intégration des femmes dans les médias et pour une plus grande expression de la femme dans les médias.

RDC : les autorités durcissent les conditions de traversée entre Kinshasa et Brazzaville. Les autorités de la RDC ont durci les conditions de traversée entre Kinshasa et Brazzaville, les deux capitales les plus proches au monde. Ces mesures, en vigueur depuis décembre 2013, avaient donné lieu à des rumeurs selon lesquelles les femmes congolaises (RDC) de moins de 30 ans (ou 40 ans) étaient interdites de traversée vers Brazzaville. Mais, selon des sources proches de la présidence de la République, ce durcissement a été décidé après des allégations de trafic d'êtres humains impliquant des ressortissants de la RDC. Suites à ces rumeurs, les autorités congolaises ont tenu à préciser que ces mesures sont générales et ne visent aucune catégorie de la population en particulier. Elles viseraient plutôt le renforcement des conditions de sortie dans toutes frontières du pays. Désormais, les Congolais devront présenter un passeport en cours de validité à toutes ces frontières. Pour traverser vers Brazzaville, ils devront aussi se munir du laissez-passer habituel, ainsi que des documents obligatoires tel que le certificat de vaccination international. Les femmes mariées devront désormais présenter une autorisation maritale et les enfants une autorisation parentale. Une invitation ou son équivalent est aussi obligatoire pour les étudiants et les touristes, ainsi qu'un registre de commerce ou son équivalent pour les commerçants. **Des mesures qui existent déjà.** Selon la Direction générale des migrations (DGM), ces mesures existent depuis toujours, mais ses services ont reçu l'instruction de les appliquer rigoureusement. Si officiellement les femmes ne sont pas exclusivement visées par ces mesures, elles restent majoritaires à faire quotidiennement la traversée vers Brazzaville. Le 1er décembre dernier, le Forum international des femmes de l'espace francophone (Fifef), avait dénoncé l'existence d'un réseau de trafic de jeunes filles entre la RDC et le Liban. Selon les responsables de cette ONG, ces jeunes filles sont recrutées à Kinshasa sous prétexte de travailler au Liban, avant d'être vendues dans ce pays et exploitées comme esclaves. En janvier dernier, la commission diocésaine « Justice et Paix » de l'Eglise catholique de Kikwit avait rendu à leurs parents une dizaine d'enfants, enlevés au Bandundu puis vendus à Kinshasa. Le président de cette structure, Arsène Ngondo, avait invité les autorités à tout faire pour mettre fin à ce phénomène. Même durcissement avec le Burundi. Les autorités congolaises et burundaises ont aussi durci les conditions de traversée de la frontière entre leurs deux pays, à partir de Kavimvira, au Sud-Kivu. Les Congolais doivent désormais se doter d'un passeport ou d'un laissez-passer délivré par la Communauté des pays des Grands lacs (CPGL) pour traverser ce poste frontalier, en lieu et place des jetons de laissez-passer individuels habituels. La Direction générale de migration (DGM) à Uvira a expliqué que cette mesure concertée vise à renforcer la sécurité à Bujumbura, la capitale du Burundi, à l'approche des élections générales prévues dans ce pays en 2015. (Radio Okapi)

Ocha dévoile le plan d'action humanitaire de l'Equateur pour 2014. Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha) a dévoilé, mardi 11 février à Mbandaka, le plan humanitaire 2014 de la province de l'Equateur. Evalué à 832 millions de dollars américains, ce document va notamment couvrir les dépenses relatives notamment à la crise nutritionnelle, aux épidémies et aux catastrophes naturelles. 256 millions de dollars américains sont affectés à la sécurité alimentaire, 89 millions à la nutrition, 80 millions aux abris et articles de ménage essentiel.

RDC: Vital Kamerhe peut à nouveau voyager à l'intérieur du pays. Après les divergences entre lui et les autorités congolaises, l'opposant Vital Kamerhe peut à nouveau se rendre dans l'Est de la RDC, où il compte organiser une caravane de paix. Il en a été empêché à deux reprises la semaine dernière. Des discussions entre la délégation de l'Union pour la nation congolaise (UNC), parti de Kamerhe, le ministre de l'Intérieur et l'Agence nationale des renseignements ont permis d'obtenir cette avancée mercredi 12 février.

Kisangani: la Fondation Getler dirigera pour un an encore l'hôpital du Cinquantenaire. La Fondation Getler bénéficie d'un nouveau bail d'une année à la tête de l'hôpital du Cinquantenaire de Kisangani (Province Orientale). Cette ONG devrait gérer du janvier 2014 à janvier 2015 cet établissement hospitalier qu'elle a, elle-même, construit pour le compte de l'Etat congolais. Les autorités congolaises n'étaient pas prêtes pour récupérer la direction de cet hôpital à la fin du premier contrat avec la Fondation Gertler. Il a plaidé pour que l'hôpital du Cinquantenaire soit budgétisé au niveau du gouvernement parce que sa fondation n'a pas pour vocation de gérer les hôpitaux.

Trois ONG réclament des enquêtes contre des sociétés britanniques accusées d'avoir raffiné l'or pillé en Ituri. Trois ONG internationales invitent les autorités britanniques à ouvrir « rapidement » une enquête contre deux sociétés de ce pays, Hussar Services Limited basée à Londres et Hussar Limited dont le siège se trouve à Jersey (une île anglo-normande). Ces associations accusent ces entreprises d'avoir fondu de l'or pillé

entre 2004 et 2005 en Ituri (Province Orientale). Cet appel est contenu dans un communiqué publié mardi 4 février dont Radio Okapi a reçu une copie. A ce jour, Hussar Services Limited et Hussar Limited ainsi que leurs dirigeants n'ont jamais eu à rendre des comptes pour leur rôle clé dans cette lucrative entreprise transnationale d'or souillé qui fait l'objet de la plainte déposée en Suisse, se plaignent Conflict Awareness Project, Open Society Justice Initiative et Track Impunity Always (Trial) dans ce communiqué. « Tant que des gouvernements comme ceux du Royaume Uni ou de l'île de Jersey ne tiendront pas leurs sociétés et leurs hommes d'affaires pour responsables sur le plan pénal du pillage des ressources naturelles du Congo, les profiteurs de guerre qui sont complices d'atrocités et de souffrances humaines continueront à agir en toute impunité » a déclaré Kathi Lynn Austin, Directrice exécutive de Conflict awareness project. Trois entreprises multinationales sont accusées d'avoir raffiné de l'or pillé en Ituri. Outre les deux firmes britanniques, il y a aussi l'entreprise suisse Argor-Heraeus SA. Cette dernière aurait raffiné près de trois tonnes d'or pillées pendant cette période d'une valeur marchande de 40 millions de dollars américains. Cet or aurait été pillé par le groupe armé Front nationaliste intégristes (FNI). En novembre 2013, la justice suisse avait ouvert une enquête contre Argor-Heraeus SA pour « présomptions de blanchiment d'argent en relation avec un crime de guerre et de complicité de crime de guerre ». Pour ces trois ONG, la Grande Bretagne devrait suivre l'exemple de la Suisse et ouvrir une enquête contre les deux entreprises britanniques accusées aussi des mêmes griefs. Les mêmes preuves fournies au procureur suisse en charge des crimes de guerre, qui ont permis l'ouverture d'une enquête pénale contre Argor-Heraeus SA, ont été mises à la disposition des autorités britanniques et de celles de l'île de Jersey, soulignent-elles. Selon l'Ambassade de la Grande-Bretagne à Kinshasa contactée par Radio Okapi, le ministère britannique des Affaires Etrangères a invité les sociétés britanniques à opérer de manière responsable à l'étranger, en respectant toutes les lois nationales et internationales pertinentes ainsi que les droits humains qui forment les valeurs de la société britannique. La Grande-Bretagne dit encourager par ailleurs toutes ces sociétés à intégrer pleinement la responsabilité sociale au sein de leurs opérations à l'étranger, et ne devraient pas opérer dans les zones en conflit. Entre 2004 et 2005, de l'or d'une valeur d'environ 40 millions de dollars a été pillé dans une concession aurifère près de la localité de Mongbwalu, à 80 km au Nord de Bunia en Ituri. Cette concession était contrôlée par le FNI. (Radio Oakpi)

Sud-Kivu: les détenus de la prison centrale de Kamituga manquent de nourriture. Les prisonniers de la prison centrale de Kamituga, dans le territoire de Mwenga (Sud-Kivu), sont au bord de la révolte, selon plusieurs sources. Ils n'ont pas à manger et ne reçoivent pas de soins médicaux. Leurs parents doivent payer de l'argent aux gardiens pour leur faire parvenir la nourriture. Le directeur de cette prison reconnaît cette situation et demande l'assistance du ministère provincial de la Justice. Mais il dément les allégations des menaces de révolte des prisonniers.

Nord-Kivu: l'armée affirme contrôler les principaux bastions des ADF à Beni. Les Forces armées de la RDC (Fardc) affirment contrôler tous les grands bastions des rebelles ougandais des ADF dans le territoire de Beni. Le porte-parole de l'armée congolaise au Nord-Kivu et de l'opération Sokola contre les groupes armés à Beni, colonel Olivier Hamuli, l'a annoncé ce jeudi 13 février à Radio Okapi.

Le Parlement panafricain veut devenir un organe législatif de l'Union africaine. En visite à Kinshasa, le vice-président du Parlement panafricain, Roger Nkodo Dang, a déclaré le jeudi 13 février que son institution voulait devenir un organe législatif de l'Union Africaine. Depuis sa création en mars 2004, ce Parlement a plutôt un rôle consultatif au sein l'organisation africaine. Roger Nkodo Dang estime que ce changement permettrait à cette institution de voter des lois opposables aux Etats membres de l'UA. Le Parlement panafricain a pour mission de formuler des recommandations dans les domaines de la paix, la sécurité, les déplacements en Afrique, la famine et le changement climatique. « En dix ans, nous avons fonctionné comme un parlement normal en faisant des recommandations. Mais est-ce que ces recommandations ont été suivies des faits », s'interroge le vice-président de cette institution. A l'occasion du 10e anniversaire de ce Parlement, R. Nkodo veut présenter des arguments pour obtenir sa transformation en organe disposant des pouvoirs législatifs. (Radio Okapi)

Vendredi 14 février.

Katanga : des miliciens Bakata Katanga attaquent les villages de Tutente et Katendezi. Des miliciens Maï-Maï Bakata Katanga ont attaqué les villages de Tutente et Katendezi dans le groupement Kasongo Mwana (Katanga) dans la nuit de mardi à mercredi 12 février. Selon des sources locales, les assaillants ont incendié plusieurs maisons, obligeant des milliers de personnes à trouver refuge à Katendezi.

Equateur : les militaires du 933e bataillon Fardc accusés d'indiscipline à Bomongo. L'administrateur de Bomongo accuse les militaires du 933e bataillon des Forces armées de la RDC de se comporter de manière indisciplinée dans ce territoire situé à plus de 300 km de Mbandaka, dans la province de l'Equateur. Suite à sa plainte, une mission conjointe Fardc – Monusco, conduite par le commandant de la 3e région militaire des

Fardc, le Général-Major Etienne Kasereka, s'est rendue sur place afin d'enquêter sur ces allégations. Au retour de Bomongo mercredi 12 février, l'officier supérieur s'est entretenu avec les militaires incriminés. Entre-temps, les épouses de ces militaires se plaignent du versement irrégulier des soldes de leurs maris.

Sud-Kivu: près de 500 miliciens attendent d'intégrer les Fardc à Fizi. Près de 500 miliciens attendent, depuis quelques jours, d'intégrer les Forces armées de la RDC dans les localités de Lusambo et Kashologosi, en territoire de Fizi, province du Sud-Kivu. Il s'agit des hommes fidèles au chef milicien Mayele Wilondja et ceux du chef Kashologosi. Ils ont été sensibilisés à quitter les milices par Emmanuel Ndigaya Ngezi, chef milicien de la Force populaire pour la défense du Congo (FPDC) qui promet lui aussi de déposer les armes aussitôt qu'il va finir sa sensibilisation.

Kinshasa: plus que 3 jours aux églises et bars de cesser leurs pollutions sonores. A partir de lundi 17 février, église, bar et toute autre entité produisant du tapage nocturne et diurne s'exposera aux sanctions de l'autorité urbaine. Ce deadline avait été fixé le 31 janvier dernier par le gouverneur de Kinshasa, André Kimbuta. Il avait réuni à ce sujet une cinquantaine de responsables des églises évangéliques qui sont parmi les meilleurs pollueurs sonores dans la capitale de la RDC.

Kasaï-Oriental : 7 membres d'une famille abattus par la foudre à Miabi. Sept membres d'une famille ont été tués par la foudre pendant la pluie de mercredi 14 février sur la localité de Bakua Cimuna Katenda, en territoire de Miabi, à 30 km au sud de Mbuji-Mayi, au Kasaï-Oriental. Selon l'administrateur du territoire de Miabi, les victimes sont deux époux, leurs quatre enfants, ainsi que la sœur du mari âgée de 22 ans. Le bébé, qui avait survécu à la décharge, est mort après avoir été transporté à l'hôpital.

La Monusco préoccupée par des allégations d'actes cruels contre les populations à Masisi. Dans un communiqué publié le jeudi 13 février, la Monusco indique avoir été informée de plusieurs violations graves des droits de l'homme, dont l'exécution sommaire de plus de 70 hommes et femmes, commises dans les groupements de Nyamaboko I et II, dans le territoire de Masisi (Nord-Kivu). Martin Kobler, le Chef de la Monusco, se dit « extrêmement préoccupé par ces allégations très graves qui sont inacceptables », soulignant que les personnes impliquées dans de tels actes doivent faire face à la justice. Selon la mission onusienne, les exécutions sommaires auraient été principalement commises par des groupes armés terrorisant la population. Une mission de la Monusco est sur le terrain pour vérifier les faits.

Kasaï-Oriental: la rage canine a fait 30 morts en 6 mois à Katanda et Lubao. Environ 30 personnes sont mortes de la rage canine sur 110 enregistrées, en l'espace de six mois dans les territoires de Katanda (district de Tshilenge) et Lubao (district de Kabinda) dans le Kasaï-Oriental. Le conseiller en charge de la production animale au ministère national de l'Agriculture, Pêche et Elevage, en séjour actuellement à Mbuji-Mayi, a indiqué que le gouvernement ne dispose plus de vaccins antirabiques.

Le paracétamol de Zenufa n'est pas contaminé, selon une enquête interne. Zenufa, une firme pharmaceutique installée en RDC, récuse les allégations selon lesquelles le paracétamol du lot 13 T- 88 fabriqué par ses laboratoires contiendrait une substance étrangère à la composition de ce médicament. Dans un communiqué parvenu à Radio Okapi vendredi 14 février, l'entreprise déclare que «des services scientifiques et techniques ont procédé aux investigations internes et à un contrôle systématique, par un appareil moderne, d'analyses de haute précision pour identifier toute trace des substances de dégradation ou de contamination éventuelle ».

Saint-Valentin en RDC: les Kinois divisés sur le sens de cette fête. La traditionnelle fête de la Saint-Valentin est célébrée le 14 février de chaque année. Les Congolais interrogés par Radio Okapi restent divisés sur le sens à donner à cette célébration. Pour certains, cette fête ne concerne que les personnes mariées et donc officiellement autorisées à se manifester leur amour. Pour d'autres, tous les hommes et femmes amoureux ont droit à savourer leur amour. D'autres encore, brandissant leur croyances religieuses, considèrent qu'il s'agit d'une fête «diabolique» dont il ne faut faire aucun cas.

Nord-Kivu : les Fardc contrôlent l'axe Mbau-Kamango à Beni. Les Forces armées de la RDC contrôlent depuis vendredi 14 février l'axe Mbau-Kamanga dans le territoire de Beni (Nord-Kivu). Cette information est livrée par le général-major Lucien Bauma Ambamba, commandant de la 8e région militaire et de l'opération « Sokola » déclenchée contre des rebelles ougandais des ADF. En début d'après-midi, les militaires congolais ont officiellement fait leur entrée dans les villages de Naboli et Kamango, deux localités de la chefferie de Watalinga situées à environ 90 kilomètres au Nord-Est de Beni-Ville, indique la même source.

Katanga : Jed dénonce l'arrestation de 2 journalistes à Kolwezi. L'ONG Journaliste en danger (Jed) dénonce l'arrestation de deux journalistes de la radio « Canal Vie nouvelle » depuis lundi dernier à Kolwezi à 300 kilomètres de Lubumbashi (Katanga). Dans un communiqué de cette organisation publié jeudi 13 février,

le directeur et l'animateur-technicien de ce média sont accusés d'incitation à la désobéissance civile et de délit de presse. Selon Jed, la Radio « Canal Vie nouvelle » émettant à Kolwezi a diffusé, dimanche 9 février, une des prédications du feu pasteur Albert Lukusa datant de 2004, ajoute le communiqué de Jed, qui porte sur l'indépendance de la RDC.

La société civile devrait participer à la réalisation de l'accord-cadre, souhaite Mary Robinson. « Avec le Plan d'action régional récemment adopté, l'engagement de la Société civile devient impératif pour la réalisation des objectifs fixés ». L'envoyée spéciale du secrétaire général des Grands lacs, Mary Robinson, l'a déclaré lors de sa visite à Kinshasa, indique le communiqué de la Monusco du vendredi 14 février. Le document de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en RDC (Monusco) souligne que Mary Robinson a rencontré, lors de sa visite à Kinshasa, trente-cinq acteurs non-gouvernementaux nationaux avec qui elle a discuté de cette question. « La Société civile dans chacun des pays signataires devrait s'impliquer à travers le monitoring de l'évolution de la situation et le suivi de la mise en œuvre des engagements de l'Accord-cadre sur la Paix, la Sécurité et la Coopération », a souhaité Mary Robinson. Mary Robinson reste convaincue que « pour que le message d'espoir contenu dans l'Accord-cadre sur la Paix, la Sécurité et la Coopération porte ses fruits, il faut une harmonie entre la mise en œuvre des engagements nationaux et régionaux ». (Radio Okapi)

Samedi 15 février.

RDC: des opposants créent une nouvelle coalition. Les responsables des partis et regroupement politiques de l'opposition qui ont participé aux concertations nationales ont créé, vendredi 14 février, une coalition dénommée « Opposition républicaine ». Le modérateur de cette structure, Lisanga Bonganga, a affirmé que le président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo, en était l'autorité morale.

Kinshasa satisfait du travail des Fardc en Centrafrique. Le gouvernement congolais se réjouit du travail accompli par les Forces armées de la RDC à Bangui où elles sont déployées dans le cadre de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca). Son porte-parole, Lambert Mende, a déclaré le vendredi 14 février que les militaires congolais s'étaient bien comportés dans les missions qui leur ont été confiées.

Kampala et Washington font état du possible décès du n°2 de la LRA. L'Ouganda et les Etats-Unis ont fait état vendredi 14 février du possible décès du numéro 2 de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), Okot Odhiambo, recherché par la Cour pénale internationale (CPI). « Il y a des indications, venues de transfuges, selon lesquelles Okot Odhiambo pourrait être mort », a déclaré à l'AFP le ministre ougandais de la Défense, Crispus Kiyonga. « Nos forces vérifient ces informations en ce moment, afin de confirmer qu'il est vraiment mort », a-t-il ajouté.

Apple prend des mesures contre les « minerais du conflit ». Le groupe informatique américain Apple prend des mesures pour s'assurer que des minerais entrant dans la fabrication de ses iPhone et iPad ne servent pas à financer des conflits armés, en particulier en République démocratique du Congo.

CEPGL: les ministres des Affaires étrangères plaident pour la tenue d'un sommet des chefs d'Etat. Les ministres des Affaires étrangères de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) plaident pour la tenue du sommet des chefs d'Etat de cette organisation qui regroupe la RDC, le Rwanda et le Burundi. C'est ce qu'a déclaré, samedi 15 février, le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, qui a pris part à Bujumbura à la 24^{ème} session ordinaire des chefs de diplomatie de ces pays.

Papa Wemba: «Kester Emeneya a bouleversé des données dans le répertoire de Viva La Musica». Au lendemain du décès de King Kester Emeneya à Paris, les hommages se multiplient dans le monde artistique congolais. Papa Wemba, patron du groupe Viva La Musica où Emeneya a débuté sa carrière professionnelle en 1977, salue la mémoire d'un grand chanteur. Il avoue que « King Kester Emeneya a bouleversé quelques données dans le répertoire » de chansons de son groupe. **Bandundu: une ONG réclame l'inhumation de King Kester Emeneya à Kikwi.** L'association Fraternité des natifs et amis de Kikwit (Franaki) réclame que l'artiste-musicien King Kester Emeneya soit inhumé dans sa ville natale de Kikwit, à 432 km de Bandunduville (Bandundu). Les membres de cette ONG l'ont déclaré à Radio Okapi le vendredi 14 février.

Maniema: plus de 50 détenus s'évadent de la prison centrale de Kindu. Plus de cinquante détenus se sont évadés ce samedi 15 février dans la matinée de la prison centrale de Kindu, chef-lieu du Maniema. Le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Kindu a indiqué que ces prisonniers se sont servis d'un objet tranchant pour faire un trou dans le mur de leurs cellules. Une fois dans la cour, ils se seraient servis d'un escalier trouvé là pour escalader la clôture de la prison et prendre la fuite. Il affirme qu'il y a de dangereux criminels parmi les détenus en fuite.

Festival Amani: Martin Kobler fait l'éloge de la culture. Le patron de la Monusco, Martin Kobler, a assisté samedi 15 février aux spectacles de la deuxième journée du Festival Amani à Goma (Nord-Kivu). A son arrivée dans la capitale provinciale du Nord-Kivu, il a fait l'éloge de la culture, "une force molle qui peut comme l'eau faire bouger beaucoup plus que parfois la force militaire".

Province Orientale: 160 futs des liqueurs fortes brûlés à Aru. Environ 160 futs des liqueurs fortes ont été brûlés au cours de l'incendie d'un complexe commercial, dans la nuit de vendredi 14 février, à Aru-centre, à près de 260 km de Bunia, chef-lieu de l'Ituri (Province Orientale). Des témoins affirment que l'incendie n'a pas causé de pertes en vies humaines, mais plusieurs biens de valeur ont été calcinés. La société civile locale a indiqué que ce feu est parti d'un dépôt des futs de liqueurs fortes, fabriquées en Ouganda voisin, et dont la commercialisation est interdite en RDC. L'explosion de ces futs des liqueurs ont semé la panique au sein de la population d'Aru-centre dont certains avaient pensé à l'explosion d'un engin.